

*Groupe de travail régional sur les
Programmes DDR et la Gestion post-conflit
en Afrique de l'Ouest*

Atelier de mise en place organise par le
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Abidjan (Côte d'Ivoire), 30 mai au 1^{er} juin 2006

Tome 2 ♦ Documents de travail

SAH/D(2006)564 Annexes

Décembre 2006

Le Seine Saint-Germain
4, Boulevard des Iles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax : +33 (0) 1 45 24 90 31
<http://www.oecd.org/sah>

Adresse postale :
2 rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16

Atelier

*« Groupe de travail regional sur les Programmes DDR et la Gestion post-conflit en
Afrique de l'Ouest »*

Tome 2 ♦ Documents de travail

La compilation des documents de travail a été réalisée par

**l'Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE**

**Chef d'Unité, M. Massaër Diallo,
Massaer.diallo@oecd.org**

**Chargée de Programme, Mme Gwénola Possémé-Rageau,
Gwenola.posseme-rageau@oecd.org**

**Stagiaire, Mlle Bintou Ba,
SAH-Consultant1@oecd.org**

Liste des documents

PREMIERE SESSION : ETAT DES LIEUX DES PROGRAMMES DE DDR EN AFRIQUE DE L'OUEST

- **Le DDR en Afrique de l'Ouest** : La vision ivoirienne et l'approche régionale :
- 1. **Le programme de DDR en Côte d'Ivoire**, par le général Gaston OUASSENAN KONE, président du PNDDR en Côte d'Ivoire. 8
- 2. **Etat des lieux- Contraintes et Perspectives**, par M. Brahima SANGARE, Secrétaire général du PNDDR/CI.10
- 3. **Etat des lieux au Libéria**, par M. Jarbo MOSES* 12
- 4. **Etat des lieux en Sierra-Leone**, par M. Osman GBLA†. 28
- 5. **Etat des lieux en Casamance, Sénégal**, par Fatou CISSE (RADDHO). 31
- 6. **Etat des lieux en Guinée-Bissau**, par M. Pedro CORREIA. 34
- 7. **Etat des lieux au Mali**, par M. Zeini MOULAYE. 39

DEUXIEME SESSION : PROBLEMES RENCONTRES DANS LES EXPERIENCES NATIONALES ET LECONS APPRISES

- 1. **DDR et Dynamique de sortie de crise en Afrique de l'Ouest en démarrage**, par M. Mamadou JAO. 50
- 2. **La Casamance (Sénégal) et les perspectives de démarrage**, par M. Nouha CISSE 57

TROISIEME SESSION : HARMONISATION ET APPROCHE REGIONALE

- L'UNOWA et l'approche régionale du DDR**, par M. Istifanus ZABADI, Wansed/National War College, Abuja, Nigéria. 60

* Original en anglais

† Original en anglais

QUATRIEME SESSION : DEFIS ET SYNERGIES DANS L'APPROCHE REGIONALE

Diffusion régionale des conflits et compétence régionale de la CEDEAO en matière de sécurité, par le Colonel Adama MBAYE, Chargé de Programme principal défense et maintien de la paix, CEDEAO. 68

PREMIERE SESSION

Etat des lieux des programmes de DDR en Afrique de l'Ouest

- **Le DDR en Afrique de l'Ouest** : La vision ivoirienne et l'approche régionale :
 1. **Le programme de DDR en Côte d'Ivoire**, par le général Gaston OUASSENAN KONE, président du PNDDR en Côte d'Ivoire.
 2. **Etat des lieux- Contraintes et Perspectives**, par M. Brahima SANGARE, Secrétaire général du PNDDR/CI.
 3. **Etat des lieux au Libéria**, par M. Jarbo MOSES
 4. **Etat des lieux en Sierra-Leone**, par M. Osman GBLA.
 5. **Etat des lieux en Casamance, Sénégal**, par Fatou CISSE (RADDHO).
 6. **Etat des lieux en Guinée-Bissau**, par M. Pedro CORREIA.
 7. **Etat des lieux au Mali**, par M. Zeini MOULAYE.

1. Le DDR en Afrique de l'Ouest : La vision ivoirienne de l'approche régionale, par le général Gaston OUAÏSSAN KONE, Coordonnateur du PNDDR en Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

◆ *ETAT DES LIEUX :*

- GUERRES CIVILES AU NIGERIA, LIBERIA, NIGER, SENEGAL, MALI, SIERRA LEONE;
- RAPPEL DU PLAN D'HARMONISATION UNOWA.

I- PROBLEMATIQUE ET ENJEUX DE L'HARMONISATION DES PROGRAMMES DDR SOUS REGIONAUX

- **Comment mettre en œuvre un plan d'harmonisation des programmes DDR en Afrique de l'ouest dans un contexte de crise généralisée et au regard des spécificités propre à chaque pays ?**
 - Le traitement des combattants non ivoiriens
 - La réinsertion sociale des ex-combattants et leur réintégration économique ;
 - La lutte contre la prolifération et la circulation transfrontalière des armes légères et des combattants ;
 - La sécurisation des frontières ;
 - Le financement des programmes post-conflit.

II- VISION IVOIRIENNE DE L'APPROCHE REGIONALE DU DDR

◆ **1- Axes directeurs :**

- La prise en compte des réalités socio-politiques, culturelles et économiques de chaque pays dans la définition de la stratégie d'ensemble ;
- Le consensus autour d'un ordre sur les cinq (5) préoccupations identifiées dans le cadre de la définition des enjeux.

◆ **2—Caractéristiques du programme ivoirien**

- Un programme National;
- Une contribution financière nationale importante;
- Une approche consensuelle et participative;
- Un impact psychologique limité dû à la courte durée du conflit;
- Une avancée notable des militaires sur les politiques dans la mise en œuvre du processus;
- Un filet de sécurité défini et compris comme une aide à la réinsertion et non comme une prime;
- Une concomitance et une mixité dans la conduite des opérations de désarmement;
- Une date impérative: l'échéance électorale d'octobre 2006;

3- Proposition de solutions aux cinq (5) préoccupations identifiées

- a) Le traitement des combattants étrangers
- b) La réinsertion sociale et la réintégration économique des ex-combattants :
- c) La lutte contre la prolifération et la circulation transfrontalière des armes légères
- d) Sécurisation des frontières
- e) Le financement des programmes DDR

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS :

- 1- Prise en compte des réalités socio-politiques, culturelles et économiques de chaque pays;
- 2- Coopération active et soutenue entre les différents programmes en matière de suivi et de « tracing » des ex-combattants;
- 3- Conception et mise en œuvre de politiques sous-régionales intégrée de lutte contre la pauvreté;
- 4- Activation des commissions nationales de lutte contre les armes légères et de petit calibre.

2. Le programme de DDR en Côte d'Ivoire : Etat des lieux- Contraintes et Perspectives, par M. Brahima SANGARE, Secrétaire général du PNDDR/CI.

INTRODUCTION

◆ ORIGINE :

- *Accord de Linas-Marcoussis (Chapitre VII)*

◆ MISSIONS:

Contribuer à:

- *La restauration de la sécurité, de la paix et de la stabilité politique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région;*
- *La reconstruction et au développement socio-économique du pays;*
- *La lutte contre la circulation illicite des armes légères et des combattants dans la sous-région*
- *La refondation et à la restauration des Forces Nationales de défense et de Sécurité*

◆ VISION:

- *Une solution:*
- ✓ *À la restauration et au maintien de la Paix, de la sécurité et de la stabilité politique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région;*
- ✓ *Au problème récurrent de la réinsertion socio- professionnelle des jeunes;*
- *Une des clés du succès de la cohésion sociale ;*
- *Une cause commune;*

I- ETAT DES LIEUX:

- Conception de documents de références
- Sensibilisation des combattants et des communautés;
- Elaboration du budget global;
- Identification des sites de pre-regroupement des forces;
- Réhabilitation des sites des zones DDR;
- Acquisition des équipements et matériels devant servir aux opérations DDR;
- Formation des auxiliaires de police et de gendarmerie issus des FAFN ;
- Recensement de 10 000 miliciens dont 8000 démantelés;
- Lancement concomitant du projet pilote des audiences et du pre-regroupement des combattants

II- CONTRAINTE:

- Financier
- Sécuritaire
- Militaire
- Politique

III- PERSPECTIVES :

- Pré-regroupement des forces

- Désarmement et démantèlement des milices;
- Actualisation du chronogramme validé;
- Sécurisation financière du programme;
- Poursuite des campagnes de sensibilisation;
- Actualisation des études d'opportunités de réinsertion;
- Mise en œuvre effective du plan détaillé des opérations DDR/CI

CONCLUSION

- **Poursuite du renforcement de la confiance entre les acteurs au conflit ;**
- **Nécessité de l'appui politique et financier de la communauté internationale**
(Sécurisation Budgétaire du programme et maintien de la pression sur les acteurs au conflit)

3. « Le processus de DDRR au Liberia – Partage d’expérience », par J.Moses.

Plan :

Abréviations et acronymes

Remerciements

Résumé

Introduction

Contexte

Le processus de désarmement et de démobilisation : comment nous nous y sommes pris

Le processus de réhabilitation et de réinsertion : comment nous nous y prenons

L’avenir et les meilleures pratiques

Conclusion

Abréviations et acronymes

AFL	Armed Forces of Liberia (Forces Armées du Liberia)
CAP	Comité d’Approbation de Projet
CCS	Comité Commun de Surveillance
CCT	Comité de Coordination Technique
CEDEAO	Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest
CNAS	Commission Nationale pour l’Action Sociale
CNDDRR	Commission Nationale sur le Désarmement, la Démobilisation, la Réhabilitation et la Réinsertion
CPP	Centre de Placement Provisoire
DD	Désarmement et démobilisation
DDRR	Désarmement, démobilisation, réhabilitation et réinsertion
GNTL	Gouvernement National de Transition du Liberia
GOL	Gouvernement du Liberia
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ICGL	International Contact Group on Liberia (Groupe de Contact International sur le Liberia)
KAIPTC	Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre
LURD	Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie
MINUL	Mission des Nations Unies au Liberia

MODEL	Mouvement pour la Démocratie au Liberia
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAI	Programme Alimentaire Transitoire
PDI	Personne Déplacée à l'Intérieur
PM	Partenaire de Mise en Œuvre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UA	Union Africaine
UCMO	Unité Commune de Mise en Œuvre
UE	Union européenne
UIS	Unité d'Information et de Sensibilisation
UNICEF	United Nations Children's and Education Funds
USE	Unité de Surveillance et d'Évaluation

Remerciements

Monsieur le Président, très chers collègues, pour nous au Liberia, le maintien de la paix et de la stabilité dans chaque situation d'après-guerre dépend clairement des efforts de planification et de mise en œuvre des programmes de DDRR. L'efficacité de notre programme en la matière est saluée par de nombreux observateurs pour des raisons très concrètes.

En moins de neuf mois, nous sommes parvenus à désarmer plus de 100 000 combattants des trois factions rivales parties à l'accord de paix global d'Accra. À l'heure actuelle, plus de 60 000 de ces ex-combattants désarmés et démobilisés reçoivent des allocations de réinsertion liées aux formations de type scolaire et professionnelle qu'ils suivent dans le cadre du programme de RR. Le processus dans son ensemble n'a pas connu d'incident majeur de nature à mettre en danger immédiat les hommes de la force internationale de casques bleus stationnée au Liberia avec un rôle de maintien de la paix. Il faut à cet égard être conscient de l'excellent travail de sensibilisation réalisé par notre staff technique auprès de toutes les parties prenantes.

À travers le DDRR, le Liberia s'est aussi et surtout engagé dans un processus démocratique, aboutissant à la tenue d'élections, saluées comme les plus libres, les plus régulières et les plus transparentes de l'histoire récente. Ces résultats prodigieux ont été atteints grâce aux efforts des nombreux partenaires du processus de paix libérien, que nous nous faisons un devoir tout autant qu'un honneur de féliciter ici publiquement.

Monsieur le Président, très chers collègues, nous tenons également à remercier du fond du cœur les personnes et les institutions ci-après, qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour que notre programme de DDRR ait des effets positifs sur le processus de paix.

Nous souhaitons tout d'abord saluer Monsieur l'ambassadeur Abou Moussa, ancien représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies au Liberia, qui a constamment fait œuvre de pionnier. L'ambassadeur Moussa a piloté le processus de DD en poussant les partenaires de sa mise en œuvre et les prestataires de services à leur extrême limite. Monsieur l'ambassadeur a de fait donné un visage humain à la mise en œuvre du programme de DD. Nous pensons sincèrement que le processus ivoirien de DDRR a tout à gagner de ce fils du continent et de son grand professionnalisme.

Nous tenons ensuite à remercier tout particulièrement les États membres de la CEDEAO, dont l'intervention à point nommé a permis, dans une grande mesure, de consolider la paix que nous connaissons aujourd'hui au Liberia.

Nous exprimons notre plus profonde gratitude à l'ensemble des organisations régionales et internationales qui soutiennent le processus de paix libérien à travers le DDRR. Parmi celles-ci figurent notamment les organisations des Nations Unies, la Commission européenne, l'Agence américaine pour le développement international (USAID), et les nombreux autres organismes qui aident notre pays et notre peuple déchirés par la guerre à se remettre debout.

Nous souhaitons par ailleurs remercier et exprimer notre gratitude à la communauté internationale des donateurs, sans l'aide financière de laquelle les résultats du DDRR auraient été impossibles.

Aux anciennes factions rivales et à leurs chefs militaires et politiques, aux ex-combattants désarmés et démobilisés recherchant de nouveaux modes de vie par le biais de nos programmes de réinsertion, aux membres de la communauté d'accueil, rapatriés et anciennes personnes déplacées de l'intérieur compris, nous adressons nos plus vifs remerciements pour le soutien qu'ils ont apporté au processus de paix libérien.

Nous tenons aussi à remercier et à exprimer notre gratitude la plus sincère à la République de la Côte d'Ivoire pour avoir invité le Liberia à participer à cette conférence afin d'y faire part des meilleures pratiques et des enseignements de son programme de DDRR.

Enfin, nous souhaitons saluer le sens du pouvoir que le nouveau gouvernement libérien, présidé par Son Excellence Madame Ellen Johnson-Sirleaf, manifeste en accordant la priorité à la satisfaction des besoins de réinsertion sociale et économique de notre population éprouvée par la guerre. En témoigne la signature récente de l'ordonnance n°4 qui renouvelle le mandat de la commission nationale de DDRR chargée de la mise en œuvre de la composante RR du programme de DDRR.

Tournée du personnel de la CNDDRR dans le sud-est du Liberia en plein processus de désarmement, en 2004

Résumé

Introduction

1. Le développement du Liberia au niveau théorique et pratique s'oriente vers la lutte contre l'ignorance et la pauvreté, et vers l'action en faveur du maintien de la paix et de la stabilité nationales dans la sous-région ouest-africaine. L'investissement dans le capital humain et dans l'enseignement est un élément indispensable à une vie de qualité. Cet objectif de développement a été remis en cause par quatorze années de guerre civile (1990-2003), raison de notre présence ici. La dernière phase du conflit a pris fin en 2003 avec la signature par toutes les parties au conflit et la société civile d'un accord de paix global.

Le processus de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation, de réinsertion et de réconciliation constitue le dénouement le plus important d'un conflit d'une telle ampleur. C'est là la seule manière d'établir et de maintenir la paix et la stabilité au niveau national, international, et sous-régional ou régional. Le programme de DDRR au Liberia, les meilleures pratiques qui l'accompagnent, et les enseignements qu'il tire pour les pays en conflit et sortant d'un conflit, ont été salués. Le Liberia est parvenu à désarmer plus de 100 000 combattants en associant directement au processus les principales parties prenantes. Dans les pages qui suivent, nous vous racontons cette *success story*, et la manière dont cet exploit a été accompli.

Toile de fond de la guerre civile au Liberia

2. Nous ne nous répandrons pas en invectives sur ce point. Évidemment, le Liberia a connu une guerre civile aux causes multiples. Mauvaise gouvernance du pays, mauvaise gestion de son économie, corruption, conflits ethniques et multiples négligences dans le domaine socioéconomique ont entraîné le développement du pays sur une mauvaise pente. Avec le soutien de la communauté internationale, les Libériens ont eux-mêmes fait d'énormes efforts en faveur de la paix et de la sécurité nationales, et de la stabilité régionale.

Le processus de désarmement et de démobilisation : comment nous nous y sommes pris

3. En vertu de l'accord de paix global, les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD), le Mouvement pour la Démocratie au Liberia (MODEL) et les milices et chefs politiques de l'ex-Gouvernement du Liberia (GOL) ont accepté un cessez-le-feu, et se sont engagés à mener à terme un processus de désarmement et de démobilisation. Pour ce faire, il fallait cependant que le processus soit crédible aux yeux des chefs militaires et politiques et des combattants avant même le commencement du programme.

En d'autres termes, il fallait que les principaux acteurs des groupes rivaux soient invités à participer pleinement au processus de désarmement et de démobilisation. C'est ainsi que la CNDDRR, dans le cadre d'une action extrêmement professionnelle, a mis à profit toutes les techniques stratégiques qui étaient à sa disposition et lancé des campagnes d'information et de sensibilisation pour appeler les combattants, par l'intermédiaire de

leurs chefs militaires et politiques, à déposer les armes. Ce processus s'est soldé par ce qui est considéré comme un succès considérable.

Il fallait aussi que la communauté des donateurs soit convaincue de la crédibilité du processus de DD. Il va sans dire que le processus de désarmement et de démobilisation a été jalonné d'étapes clés et techniques. Le 31 octobre 2004, le processus a officiellement pris fin, avec le désarmement et la démobilisation de 103 019 combattants.

Le processus de réhabilitation et de réinsertion : comment nous nous y prenons

4. La phase de réhabilitation et de réinsertion (RR), postérieure à la phase de DD, a débuté par une triple approche reposant sur des objectifs de réinsertion en matière d'enseignement scolaire, de formation professionnelle et technique, et d'apprentissage. Les formations qui vont de pair avec des possibilités d'emploi se trouvent au cœur de la phase de RR. Le processus de RR n'aurait aucun sens si les formations dispensées ne débouchaient pas sur des possibilités d'emploi.

L'avenir et les meilleures pratiques du DDRR : l'expérience libérienne

5. Il est extrêmement important que les nations bénéficient en permanence du soutien et de l'aide de la communauté internationale pour maintenir la paix. Nous sommes heureux de constater que des programmes de réinsertion parallèles sont menés par le gouvernement des États-Unis, l'Union européenne et d'autres gouvernements amis. Si nous nous tournons vers la communauté internationale, nos gouvernements doivent néanmoins faire preuve d'initiative. Des plans répondant à des stratégies de réduction de la pauvreté doivent être mis en place. Les services sociaux élémentaires doivent être restaurés. Tant que le peuple participera au processus de construction de la nation, la paix et la stabilité prévaudront : le gouvernement de la présidente Ellen Johnson-Sirleaf s'y est engagé.

Conclusion

6. Grâce à la mise en place après-guerre de mécanismes adaptés et indispensables à la pacification durable de notre société, la paix et la stabilité devraient régner au Liberia et dans la sous-région, ainsi que parmi les États de la CEDEAO.

Introduction

Plusieurs tentatives visant à établir un cadre commun d'application des programmes de DDRR ont été entreprises. De tels programmes doivent cependant être mis en œuvre en fonction du contexte propre à chaque pays. Tout programme de DDRR doit tenir compte, au niveau de sa planification et de sa mise en œuvre, des facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans le déclenchement du conflit, et prendre notamment en compte la culture, le développement politique et historique, et les causes profondes de la guerre civile.

Les programmes de DDRR doivent surtout permettre à toutes les parties prenantes au processus d'y participer, parties au conflit et populations civiles comprises. L'exclusion du processus de certains acteurs entraîne la méfiance. La confiance est dans ces conditions l'un des aspects les plus importants pour parvenir à un véritable désarmement.

Au Liberia, nous avons été en mesure de désarmer plus de 100 000 combattants parce que nous avons gagné leur confiance dès le départ. En règle générale, les combattants se méfient des personnes qui ne font pas partie de leur structure de commandement. Ils accordent toutefois de l'importance à votre avis et vous rappellent vos engagements lorsque vous êtes crédible. Nous avons été également capables de gagner la confiance des chefs militaires et politiques des trois factions en conflit qui exigeaient d'occuper les postes alloués à leurs factions respectives aux termes de l'accord de paix global avant que leurs hommes ne déposent les armes.

Le désarmement et la démobilisation sont dans l'ensemble les phases les plus faciles du processus de DDRR. Les combattants remettent leurs armes, accomplissent les formalités de cantonnement, puis sont démobilisés après avoir reçu leur package de réinsertion. La période de cantonnement des ex-combattants et les allocations de démobilisation varient d'un pays à l'autre. En règle générale, le processus fait intervenir une visite médicale, des mesures d'accompagnement à l'orientation avant démobilisation, et une assistance socio-psychologique. Pendant la phase de DD, les promesses faites aux ex-combattants doivent impérativement être tenues. C'est là la garantie de la stabilité et de la viabilité du processus de DDRR et de paix.

Selon le général Geraldo Sachipengo Nunda, commandant en chef adjoint des Forces Armées Angolaises (FAA), s'exprimant dans le cadre de la « Conférence DDR sur la stabilité en Afrique » organisée en 2005 à Freetown en Sierra Leone, la confiance des combattants doit être impérativement obtenue si l'on veut éviter qu'ils n'adoptent un « plan B » après le désarmement. Le général Nunda souligne en effet que les combattants qui remettent une arme dans le cadre des programmes de désarmement en conservent une autre « au cas où ». Les programmes de DDRR doivent impérativement veiller à ce que ces plans faits en prévision d'une crise, ou « plans B » selon les termes du général Nunda, ne viennent jamais à exécution.†

Il est par ailleurs toujours prudent de faire chevaucher les phases de DD et de RR. Lorsque les ex-combattants doivent attendre longtemps entre les phases de désarmement et de réinsertion, le programme de DDRR et la sécurité d'un pays peuvent être menacés dans une situation d'après-guerre.

Notre propre expérience à l'issue officielle de la phase de désarmement fait état de nombreux incidents impliquant des ex-combattants se livrant à des violences pour participer aux programmes de formation. Nous avons appris notre leçon. C'est la raison pour laquelle la machine RR est désormais lancée à pleine vitesse afin que tous les ex-combattants reçoivent, à l'issue de la phase de DD, tous les avantages du programme de RR qui leur ont été promis durant la phase de cantonnement.

Les programmes de DDRR sans réconciliation nationale ne sont qu'un rêve vide de sens. Les ex-combattants et les membres de la communauté d'accueil doivent coexister, même si la méfiance est généralement très forte des deux côtés. Les ex-combattants ont du mal à croire que ceux à l'encontre desquels ils ont commis des atrocités pendant la guerre puissent leur pardonner.

† « Conférence sur la DDRR et la stabilité en Afrique », Freetown, Sierra Leone. 2005.

Les membres de la communauté ont également du mal à croire que les ex-combattants puissent s'amender et apporter leur pierre à la construction de la société. Dans un scénario d'après-guerre, on doit par conséquent envisager la réconciliation globalement, en tenant compte de l'ensemble des institutions et des parties prenantes, nationales et internationales.

Pour nous, au Liberia, la Commission Vérité et Réconciliation paraît être la meilleure solution pour réconcilier le pays dans l'après-guerre. Cette commission met en place les conditions requises pour que les auteurs de crimes de guerre soient confrontés à leurs victimes, disent la vérité et se repentent. Si la sanction pénale est nécessaire, elle ne permet cependant pas toujours d'apporter des réponses durables à la résolution des conflits civils dans les contextes africains traditionnels.

Le but de ce document est de partager l'expérience libérienne du DDRR avec vous. Nous allons emprunter avec vous le chemin accidenté et tourmenté qui mène de la guerre à la paix. C'est une *success story* qui vaut la peine d'être racontée.

Toile de fond de la guerre civile au Liberia

Pour comprendre le statut actuel du processus de paix libérien, il faut connaître les origines de la guerre civile. Le Liberia n'est pas très différent de nombreuses nations du Tiers-Monde pour ce qui est des conflits civils. Les origines profondes de la guerre au Liberia se trouvent dans la fondation de la plus ancienne république d'Afrique, lorsque les esclaves affranchis des États-Unis d'Amérique prirent la mer pour gagner l'Afrique et y établir leur refuge. De l'implantation des anciens esclaves au Liberia en 1822 à la proclamation de l'indépendance en 1847, et au coup d'État sanglant mené en 1980 par un groupe de sous-officiers des Forces Armées du Liberia, le pays a été divisé en classes, natifs contre colons, dans le cadre d'un système politique oligarchique. Le coup d'État de 1980, à l'instigation du sergent Samuel Doe, bouleversa totalement le paysage politique en faveur des natifs, et ce, pour la première fois. L'administration native devint malheureusement encore plus oligarchique que celle de ses prédécesseurs. Le mécontentement civil augmenta à la suite des élections présidentielles de 1985, dont Samuel Doe sortit victorieux. L'administration Doe périclita par la suite, les forces armées devant faire face à l'invasion des rebelles du Front Patriotique National du Liberia (FPNL) en décembre 1989.

La majorité des Libériens furent au départ favorable à l'invasion du FPNL de Charles Taylor. Cependant, le temps que les forces de Taylor contrôlent les campagnes et s'emparent de 98 % des 97 000 kilomètres carrés du Liberia, le FPNL s'était taillé dans le monde entier une réputation d'extrême violence et de cruauté. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) intervint en septembre 1990 en envoyant un contingent de soldats de la paix sous l'égide de l'ECOMOG (groupe de suivi de cessez-le-feu de la CEDEAO) pour arrêter le carnage au Liberia. Le FPNL de Taylor considéra l'intervention ouest-africaine comme une ingérence remettant en cause sa quête du pouvoir, et lança une attaque de grande envergure contre les forces d'interposition. La CEDEAO prit part aux combats aux côtés des Forces Armées du Liberia et de la branche dissidente du FPNL du Prince Johnson, le Front Patriotique National Indépendant du Liberia (FPNIL). L'offensive était destinée à déloger le FPNL de la capitale Monrovia pour y établir le premier gouvernement intérimaire d'unité nationale du professeur Amos Sawyer, élu président intérimaire à l'issue de la première réunion sur la paix au Liberia

organisée à Banjul, en Gambie, en 1990. De 1990 à 1996, plusieurs conférences pour la paix au Liberia furent organisées dans la région afin de mettre fin au conflit et de résoudre les crises de pouvoir. Ces réunions aboutirent la plupart du temps au remaniement des gouvernements transitoires.

Les tensions ethniques aggravèrent également le conflit libérien. Le FPNL attisa les tensions qui existaient entre l'ethnie krahn du président Samuel Doe et ses sympathisants mandingues, d'une part, et les Gios et les Manos du comté de Nimba, d'autre part. En 1992, la guerre civile donna lieu à des opérations de nettoyage ethnique et à de mesures de représailles, à la suite de l'assassinat du président Doe.

En 1995, le FPNL avait perdu beaucoup de terrain au profit des nouveaux groupes rebelles dissidents. Entre 1996 et 1997, le Liberia connut son premier programme de DDRR. Celui-ci fut un échec en raison de la lassitude des donateurs et de l'absence corrélative de financement du programme de DDRR, qui empêchait toute réinsertion des ex-combattants désarmés et démobilisés.

C'est ainsi que des élections présidentielles et générales eurent lieu en 1997. Dans un climat selon toute apparence tumultueux, elles furent remportées par Charles Taylor. Le nouveau président élu ne parvint pas à consolider la paix ni à se réconcilier avec ses anciens ennemis et opposants, dont la plupart avaient fui le pays en raison des persécutions dont ils faisaient l'objet. En 2000, les anciens ennemis de Taylor sur le champ de bataille se regroupèrent et constituèrent deux groupes rebelles, le LURD et le MODEL. En juillet 2003, le président Taylor se résigna à confier le pouvoir à son vice-président en raison de l'intensification de la pression militaire des rebelles et des protestations de la communauté internationale. Les trois parties en conflit et les organisations de la société civile libérienne parvinrent à un accord le 18 août 2003. L'accord de paix global d'Accra prévoyait la formation d'un gouvernement transitoire national auquel participerait l'ensemble des signataires de l'accord. Ce dernier définissait en outre les conditions du cessez-le-feu et organisait le contrôle et le désengagement des parties en conflit, ainsi que le cantonnement, la dispersion, la démobilisation, la réhabilitation et la réinsertion des combattants⁸.

Les milices du GOL de Charles Taylor en lutte avec les rebelles du LURD en juillet 2003 pour le contrôle d'un pont stratégique reliant le centre de Monrovia à sa périphérie

Le processus de désarmement et de démobilisation : comment nous nous y sommes pris

En vertu de l'accord de paix global, les trois factions en conflit et leurs combattants devaient être désarmés, démobilisés, réhabilités et réinsérés. Il s'agissait du LURD (Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie), du MODEL (Mouvement pour la Démocratie au Liberia) et du GOL (Gouvernement du Liberia).

Parmi les éléments essentiels à la mise en œuvre du processus de DDRR garanti par l'accord de paix global figuraient :

⁸ Accord de paix global conclu entre le GOL, le LURD, le MODEL et les partis politiques, 18 août 2003

- la création d'une force multinationale d'interposition comprenant la CEDEAO, chargée du contrôle du cessez-le-feu et du désengagement des parties au conflit, et de la sécurité des hauts responsables politiques et militaires ;
- la création d'un Comité commun de surveillance rassemblant des représentants de la CEDEAO, des Nations Unies, de l'Union africaine, du Groupe de contact international sur le Liberia et des parties à l'accord de cessez-le-feu. Ce Comité était chargé de contrôler le cessez-le-feu, de mener des enquêtes sur les violations du cessez-le-feu, et de recommander des mesures de redressement ;
- le déploiement, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, d'une force de stabilisation internationale chargée de contrôler le cessez-le-feu et le désengagement des parties au conflit, de désarmer les combattants, et de recueillir et comptabiliser toutes les armes rassemblées sur les sites de désarmement ;
- la création d'une Commission nationale interministérielle chargée de coordonner les activités de DDRR, la CNDDRR, rassemblant des représentants du gouvernement national de transition, du GOL, du LURD, du MODEL, des Nations Unies, de l'Union Africaine et du Groupe de contact international sur le Liberia.

Conditions préalables au désarmement

Dans le cadre d'un processus de DDRR, il est toujours essentiel que les parties au conflit communiquent aux décisionnaires des documents relatifs à l'importance de leurs troupes et de leur arsenal. Ce fut là l'un des principaux critères auquel nous avons soumis les factions armées. Tout en étant conscients du fait que les factions ne pouvaient pas communiquer une liste complète des hommes et des armes dont elles disposaient, nous avons compris qu'elles étaient résolument engagées dans la voie du processus dès le moment où elles ont commencé à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour satisfaire cette condition préalable au désarmement. Cette condition était au demeurant extrêmement difficile à satisfaire étant donné les méthodes peu conventionnelles de recrutement des mouvements rebelles. Les partisans sont en majorité enrôlés de force ou enlevés, sans qu'aucune trace écrite ne soit conservée.

Par ailleurs, avant que le désarmement puisse commencer, il fallait que les membres des parties au conflit, leurs chefs politiques et militaires, et les ex-combattants, croient en la viabilité et en la crédibilité du processus. L'adhésion au processus des parties au conflit fut garantie à travers des négociations intenses avec les principales parties prenantes. Ces négociations furent initiées et conduites avec succès par la CNDDRR.

Enfin, il fallait que la communauté des donateurs soit assurée de la crédibilité et de l'efficacité du processus de DD. Sur la base de premières estimations faisant état de 38 000 ex-combattants à désarmer, un budget prévisionnel de 55 millions de dollars fut présenté aux donateurs. Ce budget sous-estimé occasionna des difficultés considérables dans la gestion financière du programme de DDRR, comme en témoigne le déficit de 4,9 millions de dollars qui doit être comblé pour permettre la réinsertion des ex-combattants désarmés et démobilisés qui n'ont pas encore été réinsérés.

Le désarmement proprement dit commença le 7 décembre 2003 dans le camp militaire de Schiefflin. Le processus fut suspendu en raison d'une préparation médiocre et de la faible

sensibilisation des combattants^{**}. Il reprit le 15 avril 2004 après la construction de quatre sites de cantonnement dans un premier temps, et la sensibilisation des combattants. Ces sites de désarmement furent construits dans des zones où étaient concentrés les ex-combattants afin de permettre un désarmement rapide et effectif.

Les retards du processus de DD

À la suite de la suspension du processus de DD pendant trois mois, le gouvernement libérien décida de lancer un programme alimentaire transitoire. La Commission Nationale de DDRR, consciente du poids que les Libériens ruraux devaient supporter pour nourrir les combattants qui n'avaient pas été désarmés, fut à l'origine de ce programme. À travers des fonds versés par le Gouvernement national de transition du Liberia, la CNDDRR nourrit les combattants dans tout le pays. Cela permet de stabiliser la situation et d'avoir du temps pour mieux planifier et coordonner le programme.

La participation de commandants hauts placés des factions rivales se révéla également cruciale durant l'exercice de pré-désarmement. À travers la CNDDRR, 48 commandants en chef des trois factions belligérantes prirent part au processus afin de sensibiliser leurs hommes sur le terrain et de désigner les zones de construction des sites de cantonnement. Les 48 « facilitateurs DD », comme on les nomma, sont aujourd'hui à l'avant-garde du programme de RR. Ils constituent le noyau de l'équipe spéciale de la CNDDRR qui est chargée d'identifier les situations potentiellement explosives et d'apaiser les tensions concernant les ex-combattants.

Cadre institutionnel de DDRR

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du programme au Liberia est constitué des organes suivants :

L'organe politique de la CNDDRR

Les décisions concernant la politique de DDRR sont prises par l'organe politique interministériel de la CNDDRR, qui comprend des représentants des Nations Unies, du Gouvernement de transition nationale du Liberia, de l'Union africaine, de la CEDEAO, du Groupe de contact international sur le Liberia, du gouvernement des États-Unis d'Amérique et de la Commission européenne.

Durant la période de transition, la présidence de l'organe politique de la CNDDRR était assurée par le Gouvernement national de transition du Liberia, assisté par le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies. Le directeur exécutif de la CNDDRR assurait les fonctions de secrétaire. L'organe politique de la CNDDRR se réunit régulièrement pour aborder les questions de politique.

Le secrétariat de la CNDDRR

Le programme de DDRR est mis en œuvre par les Nations Unies et le Gouvernement national de transition du Liberia par l'intermédiaire de la CNDDRR présidée par un directeur exécutif et chargée du contrôle et de la supervision du processus de DDRR. Bien entendu, le programme de

^{**} Rapport trimestriel de la CNDDRR . vol. 1, n° 1, avril 2004, p. 10.

DDRR est mis en œuvre avec l'aide des organisations non gouvernementales internationales et locales partenaires du programme.

L'Unité Commune de Mise en œuvre (UCM)

Les questions d'exécution du programme de DDRR sont évoquées et résolues au niveau de l'Unité Commune de Mise en œuvre, qui comprend la MINUL, la CNDDRR et le PNUD. Les questions techniques et programmatiques du programme de DDRR sont également résolues au niveau de l'UCM par l'intermédiaire de son Comité de Coordination Technique (CCT), qui regroupe des représentants des Nations Unies, de la CNDDRR/GNTL et des partenaires de mise en œuvre. Les membres du CCT se réunissent régulièrement pour aborder les questions techniques et programmatiques. C'est à ce niveau que les propositions relatives au projet sont étudiées et transmises au Comité d'Approbation de Projet (CAP). L'UCM abrite l'Unité de Contrôle et d'Évaluation, l'Unité DDRR de la MINUL, l'Unité de Réinsertion et l'Unité d'Information et de Sensibilisation.

Le Comité d'Approbation de Projet (CAP)

Sous-groupe de l'UCM, le CAP se réunit régulièrement pour approuver les projets aux fins de leur mise en œuvre dans le cadre du programme de RR. Les membres du CAP comprennent des représentants du GTNL/CNDDRR, de la MINUL, du PNUD, de l'UE et de l'USAID. Le Comité est présidé par le directeur national du PNUD, et coprésidé par le directeur exécutif de la CNDDRR.

Les procédures de désarmement et de démobilisation sont notamment les suivantes :

- (i) Processus de désarmement ^{††}:
 - remise à la MINUL de toutes les armes conventionnelles mentionnées par le commandement des factions rivales et par toute autre autorité (les caractéristiques techniques de ces armes figurent dans le plan d'exécution en consultation avec la MINUL) ;
 - communication à la MINUL d'informations vérifiables relatives à des caches d'armes et au fonctionnement interne des groupes ;
 - remise de 150 cartouches par les ex-combattants sans arme ;
 - désarmement des groupes dans la catégorie armes communes (artillerie lourde) ;
 - séparation immédiate des enfants/femmes et des hommes ;
 - placement en l'espace de 24 heures des enfants dans des centres d'accueil, dans l'attente d'être réunis avec leur famille.

- (ii) Processus de démobilisation :
 - enregistrement et délivrance de cartes d'identité ;
 - examen médical et traitement des cas mineurs ;
 - orientation vers des services spécialisés des cas les plus graves, y compris des mutilés de guerre nécessitant une prothèse ;
 - re-certification juridique du statut civil ;

^{††} « Stratégie du programme de DDRR au Liberia et cadre de mise en œuvre », p.29.

- période maximale de cantonnement de 30 jours consacrée à des activités d'adaptation sociale avant démobilisation ; la période de cantonnement a été ultérieurement réduite à cinq jours pour apaiser les tensions et économiser des fonds ;
- l'objet de l'orientation avant démobilisation était de communiquer des données démographiques et des informations importantes sur le choix du lieu d'établissement et de réinsertion des ex-combattants ;
- démobilisation et transport/réinsertion.

Au 31 octobre 2004, à la clôture officielle du processus de DD et à la suite d'un délai de grâce d'un mois, 103 019 ex-combattants avaient été désarmés. 101 495 d'entre eux remplissaient les conditions de réinsertion requises. Quinze ONG furent chargées d'assurer les services de démobilisation sur les huit sites de cantonnement dans le cadre d'une opération d'une durée de huit mois menée d'avril à octobre 2004.

Durant le processus, 27 000 armes furent détruites ainsi que 6,1 millions de munitions pour armes légères et 29 794 pièces d'artillerie inutilisées (grenades et roquettes RPG).

Il convient par ailleurs de noter que tous les ex-combattants désarmés et démobilisés reçurent un « filet de sécurité » de 300 dollars payables en deux fois : 150 dollars au terme de la période de cantonnement de cinq jours et le reste trois mois après, dans la localité qu'ils avaient eux-mêmes choisie dans le cadre de l'orientation avant démobilisation. Les critiques ont froncé les sourcils à l'idée de donner 300 dollars aux ex-combattants.

L'idée était que les ex-combattants perçoivent l'argent à titre d'indemnité sociale. La réalité est que les ex-combattants retournèrent dans des communautés totalement ruinées, tant du point de leurs infrastructures que de leur économie. La prime versée aux ex-combattants permit d'injecter des capitaux dans l'économie des communautés d'accueil des ex-combattants. Ainsi, 30,9 millions de dollars furent directement injectés dans les communautés rurales d'après-guerre par l'intermédiaire de ces primes.

Il importe également de souligner que les enfants (tous les ex-combattants de moins de 18 ans) ne reçurent pas directement cette prime. L'argent de tout enfant placé en centre d'accueil était remis à sa famille, son parent ou gardien.

Le processus de réhabilitation et de réinsertion : comment nous nous y prenons

Monsieur le Président, très chers collègues, comme nous l'avons déjà dit, la confiance est essentielle à la réussite de tout programme de DDRR. Lorsque les ex-combattants ont confiance dans un programme, les promesses faites doivent toujours être tenues. Si elles ne peuvent l'être pour des raisons imprévisibles, des explications doivent être immédiatement données. Ayant pris conscience que l'inégalité des chances était la cause profonde de la guerre civile au Liberia, la prudence imposait de proposer des occasions de formation à tous les bénéficiaires qui souhaitaient bénéficier d'une formation.

À cet égard, la composante réhabilitation et réinsertion du programme de DDRR comporte une triple approche qui repose sur des objectifs de réinsertion :

- Enseignement de type scolaire
- Formation professionnelle
- Apprentissages

Les ex-combattants sont les bénéficiaires directs du programme de réinsertion. À ce jour, 65 893 ex-combattants suivent une formation dans le cadre des options de réinsertion suivantes #:

• Agriculture	13 587
• Apprentissage	3 716
• Enseignement de type scolaire	32 159
• Travaux publics	4 358
• Formation professionnelle	10 388

La CNDDRR, en collaboration avec le PNUD, a mis en place six bureaux régionaux dans des zones de concentration tout autour du pays afin d'informer, de conseiller et d'orienter les ex-combattants. À l'heure actuelle, nous sommes sur le point d'étendre cette structure régionale pour couvrir les 15 circonscriptions administratives du pays.

Aide

L'aide destinée aux ex-combattants suivant un enseignement de type scolaire est organisée pour durer au moins trois ans. Une fois inscrits à l'école, les ex-combattants reçoivent une allocation mensuelle de subsistance d'un montant de 30 dollars au cours de la première année. L'allocation est réduite de moitié la deuxième année et supprimée la troisième année. Ces mesures s'imposaient pour couvrir le considérable déficit de financement de ce programme qui devait prendre en charge 103 019 ex-combattants, au lieu des 38 000 ex-combattants initialement prévus. Outre l'allocation, les ex-combattants qui suivent un enseignement de type scolaire reçoivent des livres et des chaussures pendant toute la durée de leur formation.

Les ex-combattants qui ont choisi l'enseignement professionnel bénéficient d'une formation qui dure au maximum huit mois et reçoivent également une allocation mensuelle de 30 dollars.

Les anciens enfants-soldats et enfants associés aux forces armées sont réinsérés par la biais de l'UNICEF, qui soutient 12 agences de protection de l'enfance dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme d'investissement dans l'éducation communautaire. À l'heure actuelle, 3 540 enfants ont bénéficié des aides à la réinsertion du programme de l'UNICEF.

Des programmes de réinsertion parallèles sont menés par le gouvernement des États-Unis par l'intermédiaire de sa principale agence pour le développement, l'USAID, et par la Commission européenne à travers deux ONG libériennes. L'UNICEF est également un partenaire précieux

^{**} Rapport d'activité du Trust Fund du programme de DDRR au Liberia, vol. III, avril-décembre 2005.

des programmes de réinsertion parallèles. Les membres de la communauté comme les ex-combattants bénéficient directement de ces programmes.

Malgré les avancées significatives du programme de RR, la réinsertion des derniers 35 981 ex-combattants requiert pour l'heure toute notre attention.

Monsieur le Président, très chers collègues, permettez-nous une fois encore de remercier l'ensemble des donateurs qui ont rendu possible les résultats si extraordinaires du programme de RR.

Nous saluons :

- le gouvernement et le peuple des États-Unis d'Amérique ;
- le Danemark ;
- l'Irlande ;
- la Norvège ;
- la Suisse ;
- le Royaume-Uni ;
- le Japon ;
- la Commission européenne ;
- le Programme des Nations Unies pour le développement ;
- et tous les autres donateurs qui ont participé au succès du programme de DDRR.

Durant tout le processus, nous avons mis à profit l'expérience d'autres praticiens dans la sous-région et profité des enseignements tirés d'autres programmes de DDRR. Nous avons pris conscience du fait que la collaboration fait la force.

En 2004, nous avons organisé au Liberia une séance de travail avec notre homologue ivoirien de l'époque, le professeur Donwahi, qui était très enthousiaste à l'idée de profiter de notre expérience en matière de DDRR. Le professeur Donwahi et moi-même avons suivi la première formation de DDRR dispensée par l'institut de Kofi Annan pour le maintien de la paix. Nous souhaitons « bonne chance » au peuple de Côte d'Ivoire dans sa quête d'une paix durable.

Nous avons aussi contacté à plusieurs reprises nos homologues sierra-léonais. Le Dr Francis Kai-kai, qui fut un temps à la tête de la DDRR en Sierra Leone, et qui est reconnu comme un expert dans le domaine, et M. Sidy Bah, de la Commission Nationale pour l'Action Sociale en Sierra Leone, furent de précieuses sources d'inspiration pour le processus de DDRR au Liberia.

Grâce à tous nos efforts, nous avons connu un fait sans précédent dans l'histoire du DDRR : le rapatriement de 435 ex-combattants ou prisonniers de guerre ayant fui en Sierra Leone au plus fort de la guerre civile. Cette action a abouti à la signature d'un communiqué commun et d'un protocole d'accord entre la République de Sierra Leone et le Liberia instituant un dispositif durable visant à lutter contre le mercenariat transfrontalier. Nous remercions vivement le gouvernement et le peuple de notre république sœur de Sierra Leone d'avoir accueilli les ex-combattants libériens, et de leur avoir permis de bénéficier du programme de réinsertion par l'intermédiaire de la Commission Nationale pour l'Action Sociale.

Le mercenariat est en effet un phénomène inquiétant qui prive notre continent de ses ressources matérielles et humaines limitées. La guerre civile en Sierra Leone, celle du Liberia qui vient de se terminer, et la situation ivoirienne, montrent à quel point nous devons rester les uns pour les autres des frères protecteurs.

Nous devons par ailleurs veiller à la sûreté interne de nos citoyens avant de nous employer à résoudre les problèmes de nature exogène. Nous devons prendre conscience que la principale cause de conflit dans le Tiers-Monde, et tout particulièrement dans notre pays, est la pauvreté, suivie de près par l'absence d'éducation. Lorsque le peuple est pauvre et sans éducation, il a toujours tendance à se rebeller et à lutter contre l'État.

S'il est vrai que les programmes de DDRR sont un facteur de paix et de stabilité lorsqu'ils sont correctement mis en œuvre, la paix est toutefois loin d'être acquise.

Pour maintenir la paix, les nations qui sortent d'une guerre ont besoin du soutien à long terme de la communauté internationale. Des plans et des stratégies de réduction de la pauvreté doivent être mis en place après la guerre par les gouvernements, avec le soutien plein et entier de la communauté internationale. Les services sociaux élémentaires doivent être restaurés après de longues années de dissensions. Tant que le peuple participe au processus de construction de la nation, la paix et la stabilité l'emportent.

Dans le cas du Liberia, le nouveau gouvernement est totalement acquis à la mise en œuvre d'un programme d'assistance à la gestion économique et à la bonne gouvernance, jugé par la communauté internationale comme un préalable à toute reprise économique du pays.

D'un autre côté, bien que tout le monde salue les succès du processus de DDRR au Liberia, il nous faut afficher un optimisme prudent, notamment parce qu'il existe des signaux troublants et inquiétants. Notre nation se remet à peine d'un conflit qui a duré 14 ans et à l'issue duquel la quasi-totalité des institutions nationales sont en ruine. Les services sociaux élémentaires sont pour ainsi dire inexistantes. Le taux de chômage atteint des sommets. Le nombre de vols à main armée est alarmant. Les ex-combattants à la recherche d'un emploi et d'autres occupants illégaux se livrent à l'exploitation du caoutchouc sur la plupart des plantations du gouvernement. Et ce ne sont là que quelques-uns des problèmes que connaît notre pays dans cette situation d'après-guerre.

Monsieur le Président, très chers collègues, nous souhaitons utiliser cette tribune pour demander aux Nations Unies la levée immédiate des sanctions économiques à l'encontre du Liberia. La levée des sanctions sur les exportations de bois et de diamants permettrait de réduire sensiblement le problème du chômage et donnerait la chance à des milliers de libériens éprouvés par la guerre de se réinsérer économiquement. À cet égard, nous vous demandons instamment de vous joindre à la voix de la raison de vos compatriotes au Liberia qui essaient de se remettre des ravages d'un passé sombre.

Pour conclure, l'un des principaux enseignements que nous tirons de notre processus est qu'il faut impérativement consulter les parties prenantes durant la planification et la mise en œuvre de chaque étape. L'inclusion d'homologues nationaux est essentielle au processus. C'est à l'occasion de ces collaborations interactives que les questions clés de politique se rapportant au programme sont abordées.

Conclusion

Nous tenons encore une fois à remercier les nations et les organisations qui nous ont permis d'éteindre le brasier de notre guerre civile. Nous adressons nos plus sincères remerciements au personnel pédagogique du Kofi Annan International Peacekeeping Center (KA IPTC) et aux gouvernements ghanéen et canadien, pour avoir donné la possibilité à de nombreux praticiens de prendre connaissance des nouvelles méthodes et approches en matière de DDRR, et de maintenir de la paix également.

Pour terminer, nous souhaitons souligner les points suivants, qui sont essentiels à l'établissement d'une approche régionale en matière de DDRR :

- La CEDEAO doit reproduire l'exemple du KAIPTC ou utiliser les ressources de l'institut afin d'établir une base de données des praticiens de DDRR facilement consultable, qui permette de prendre contact avec de tels praticiens et de résoudre les problèmes et les défis en matière de DDRR.
- La CEDEAO doit également mettre en place un plan général abordant l'ensemble des questions actuelles de sécurité régionale.
- La CEDEAO doit créer un *Trust Fund* pour compléter les efforts de la communauté internationale dans le domaine de la résolution des conflits et de la mise en œuvre des processus de DDRR.
- Au niveau régional, nous avons été en mesure au Liberia d'identifier les acteurs externes parcourant la sous-région. Ainsi, nous avons pu établir avec le gouvernement de Sierra Leone un dispositif sous-régional nous permettant de rapatrier 435 ex-combattants qui avaient fui la guerre civile libérienne. Une telle initiative doit dépasser les contours des pays du fleuve Mano pour englober les États membres de la CEDEAO et, à terme, ceux de l'Union africaine. Au sein de la CEDEAO, un bureau de DDRR doit être créé, en collaboration avec le KAIPTC, pour identifier et créer une base de données des professionnels de la sous-région. Ceux-ci pourront être ainsi contactés par les États membres souhaitant bénéficier d'une assistance. Cette initiative ne devrait pas seulement mettre l'accent sur la résolution des conflits, mais également sur leur prévention.

RÉFÉRENCES

1. « Conférence sur le DDRR et la stabilité en Afrique », Freetown, Sierra Leone, 2005.
2. Accord de paix global entre le GOL, le LURD, le MODEL et les partis politiques, 18 août 2003.
3. *Rapport trimestriel de la CNDDRR*, vol. 1, n° 1, avril 2004..
4. « Stratégie du programme de DDRR au Liberia et cadre de mise en œuvre ».
5. *Rapport d'activité du Trust Fund du programme de DDRR au Liberia*, vol. III, avril-décembre 2005.

4. Programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Sierra Leone : Expériences, problèmes et leçons, par M. Osman GBLA.

Monsieur le Président, Chers Membres de Gouvernements et d'Organisations internationales, Collègues orateurs et participants, bonjour.

Je suis heureux de me trouver avec vous aujourd'hui et suis très honoré que l'on m'ait chargé de présenter un rapport dans le cadre de cet atelier historique.

L'importance de cette rencontre est évidente, non seulement parce qu'elle est d'actualité, mais également en raison de la pertinence du thème sélectionné pour les délibérations. C'est dans ce contexte que je tiens à remercier à mon tour les organisateurs de la conférence de leur si noble initiative.

La Sierra Leone trouve très bien sa place au sein des délibérations de cet atelier et elle affiche une vaste expérience qu'elle souhaite partager avec les participants. Ce pays a enregistré une belle réussite en parvenant à organiser des élections libres, équitables et pacifiques en mai 2002, moins de six mois après la déclaration officielle de la fin de la guerre, laquelle remontait à janvier 2002. Si de nombreux facteurs ont contribué à instaurer un climat propice au bon déroulement des élections, le rôle du Programme de DDR a été réellement exceptionnel.

L'objectif de ce rapport consiste à étudier le rôle du Programme de DDR alors que la Sierra Leone s'engageait vers la paix. À cet égard, il permet de mieux comprendre mon expérience et ma perception des réussites, des problèmes et des leçons à tirer du Programme de DDR en Sierra Leone. Certaines des questions suivantes y sont abordées : quels ont été certains des facteurs à l'origine de la réussite relative du Programme de DDR en Sierra Leone ? À quels principaux obstacles le Programme a-t-il été confronté ? Pourquoi les processus de désarmement et de démobilisation s'y sont-ils mieux déroulés que le processus de réinsertion ? L'Afrique de l'Ouest éprouve-t-elle le besoin de mettre en œuvre un Programme de DDR régional en vue d'une paix durable dans la sous-région ? Quelles leçons peut-on tirer du Programme de DDR en Sierra Leone ?

Programme de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) en Sierra Leone

Le Programme de DDR a occupé une place importante dans les accords de paix d'Abidjan et de Lomé signés entre le gouvernement de la Sierra Leone (GOSL) et le Front révolutionnaire unifié de Sierra Leone (RUF-SL) en 1996 et 1999, respectivement. Par exemple, l'article XVI de l'accord de paix de Lomé de 1999 tenait compte de ce Programme très important. Au titre de l'accord, une force de maintien de la paix neutre, composée de la Mission d'Observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) et de l'ECOMOG, a été chargée de désarmer tous les combattants, y compris les membres du RUF/SL, les Forces civiles de défense (CDF), l'Armée de Sierra Leone (SLA) et les groupes paramilitaires. Le Programme a été conçu pour consolider la paix dans le pays et lui permettre de durer. Ses objectifs étaient notamment les suivants : rassembler, enregistrer, mettre hors d'état et détruire toutes les armes et munitions conventionnelles saisies auprès des combattants ; démobiliser quelque 45 000 combattants, et préparer et soutenir les anciens combattants en vue de leur réinsertion socioéconomique (Malan, et al., 2003: 25).

Cherchant à faire avancer le processus de DDR au-delà de l'accord de paix, le GOSL a créé deux institutions majeures : le Comité national pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (NCDDR) et la Commission nationale en charge de la reconstruction, de la réinstallation et de la réhabilitation, aujourd'hui connue sous le nom de Commission nationale d'action sociale (NacSA). La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) et le NCDDR ont été les initiateurs du Programme de DDR qui s'est déroulé d'octobre 1998 à janvier 2002. En octobre 2005, le Programme avait été largement exécuté, la MONUSIL indiquant que plus de 70 000 anciens combattants avaient été désarmés et réinsérés. Plus précisément, le Programme est parvenu à démobiliser 72 490 combattants en tout et à réunir 42 300 armes et 1,2 million de munitions (Malan et al. : 25).

Le Programme a été déployé courant 2001 à travers le pays dans des centres d'accueil dédiés à l'enregistrement et à la collecte des armes. Cette démarche s'est effectuée en cinq étapes : 1) l'étape de rassemblement, consacrée à l'organisation de l'arrivée des anciens combattants et à leur orientation ; 2) l'étape des entretiens, dédiée à la collecte d'informations sur les anciens combattants ; 3) l'étape de rassemblement des armes, destinée à l'étiquetage des armes, à leur mise hors d'état provisoire et à leur entreposage ; 4) l'étape de certification de l'éligibilité, pour permettre aux Observateurs de l'ONU de vérifier et d'autoriser les anciens combattants ; et 5) l'étape du transport, destinée au rassemblement des combattants désarmés et à leur tri, puis à leur transfert vers l'un des centres de démobilisation où ils ont été accueillis et ont reçu une aide de première nécessité. Cette étape dite de « démobilisation » a également été identifiée comme concourant à préparer la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile en traitant leurs troubles liés au traumatisme et en fournissant un service de conseil thérapeutique psychosocial, des informations et des séminaires de sensibilisation, ainsi qu'une éducation civique. Les anciens combattants ont par ailleurs touché des allocations transitoires destinées à les soutenir pendant les trois premiers mois dans le lieu de réinstallation de leur choix. Ils ont aussi perçu une indemnité de transport pour se rendre dans leur communauté locale.

Globalement, le Programme de DDR en Sierra Leone a été très fructueux car, en plus d'avoir permis le désarmement des différentes factions belligérantes, il a engendré un environnement propice au déroulement d'élections présidentielles et parlementaires pacifiques en mai 2002. La réussite du Programme peut être attribuée à de nombreux facteurs, dont l'un des plus importants a été la mise en place d'un cadre institutionnel puissant dédié au Programme de DDR établissant des liens avec plusieurs institutions aux niveaux local, national et international. Parmi les acteurs clés de cette structure institutionnelle figurent le GOSL, les Forces de maintien de la paix, les agences de l'ONU, la Banque mondiale, le ministère britannique du Développement international (DFID), plusieurs ONG et les forces de combat. Le Programme de DDR a ainsi pu réunir toutes les parties prenantes au processus de paix. La Présidence du NCDDR a été assurée par le Chef de l'État. Un Secrétariat exécutif a été institué en vue d'une mise en œuvre des politiques du Programme, avec un siège à Freetown, appuyé par des antennes régionales dans les provinces de l'Est, du Nord, du Sud et la région de l'Ouest.

L'un des autres facteurs clés de la réussite du Programme a été l'adoption d'une démarche en plusieurs étapes dédiée au désarmement au niveau des districts, démarche qui a par ailleurs encouragé l'adoption de mesures propices à l'instauration d'un climat de confiance. Des réunions tripartites mensuelles, rassemblant les différents acteurs et consacrées à l'examen permanent du processus de désarmement, ont engendré un climat bénéfique à la compréhension mutuelle. Par ailleurs, la nature et la perception du régime de l'après-

guerre, tant au niveau national qu'international, ont contribué à galvaniser un soutien moral et financier considérable à l'égard du Programme de DDR.

L'octroi d'indemnités de formation et de boîtes à outils aux anciens combattants a également encouragé la plupart d'entre eux à participer au Programme. Ce dispositif, reposant sur une prime d'installation sous la forme d'une indemnité de subsistance transitoire de 300 dollars US, a fortement incité les anciens combattants à rester dans leur district d'installation.

Enfin, l'importance accordée par le Programme à la prestation de services d'information, de soutien psychologique et d'orientation aux niveaux de la région et du district a permis de renseigner les anciens combattants sur les opportunités en matière d'emploi.

Malgré les aspects louables décrits ci-dessus, le Programme de DDR a également été entravé par plusieurs facteurs. Le plus important d'entre eux concerne l'adoption des critères d'éligibilité au Programme, notamment la nécessité de rendre ses armes conventionnelles. Certains combattants ont traité cette démarche comme s'il s'agissait d'un programme de rachat des armes. Ainsi, de nombreux commandants en chef ont désarmé les soldats pour en retirer un gain économique supplémentaire, d'où divers abus tels que la remise d'armes à des non-combattants tels que leurs épouses, leurs frères et leurs amis proches. Les critères excluaient également les armes non conventionnelles et de fabrication artisanale utilisées par les CDF, d'où une certaine discorde entre les soldats du maintien de la paix et les CDF dans des centres d'accueil.

En outre, la fourniture inopportune de ressources financières et d'autres aides logistiques ainsi que le manque de confiance entre le RUF et les CDF ont entravé le Programme de DDR. Enfin, les difficultés à intégrer les anciens combattants dans la société civile, essentiellement imputables à l'insuffisance des capacités au niveau communautaire et à la peur suscitée parmi les anciens combattants par la perspective d'un retour dans leur communauté d'origine, ont également gêné le programme de réinsertion. Les éléments « DD » se sont très bien déroulés, mais l'élément « R » est problématique ; ce phénomène est préoccupant, d'autant plus que la plupart de ces anciens combattants sont désormais partis combattre au Liberia et en Côte d'Ivoire. Que faire d'eux à leur retour ? Je pense que ce point justifie la création d'un Programme de DDR régional.

■ 5. Etat des lieux en Casamance, Sénégal, par Fatou CISSE (RADDHO).

I. Introduction

La crise en Casamance constitue l'un des plus vieux conflits du continent à l'heure actuelle. Elle dure depuis presque un quart de siècle car elle a débuté en décembre 1982. Elle oppose l'Etat du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC).

Dans son évolution, plusieurs accords de paix ont été signés avec des conséquences diverses sans aboutir à l'instauration d'une paix définitive.

Depuis 2000, le régime d'alternance ayant hérité de ce lourd dossier, a remis en question la gestion de ce dossier pour adopter une autre méthode d'intervention en excluant les autres acteurs notamment ceux de la société civile qui ont œuvré non seulement pour un arrêt des hostilités mais aussi en appuyant des populations dans des activités de consolidation de la paix.

II. De la consolidation de la Paix à la signature des Accords de Paix :

Dix sept mois après la signature des accords de paix à Ziguinchor, intervenue le 30 décembre 2004 entre le gouvernement du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), une relative accalmie règne en Casamance.

Ces accords sont le produit de plusieurs actions menées sur le terrain par le gouvernement, les populations, les organisations de la société civile ainsi que les pays partenaires et les organisations internationales.

La signature de ces accords intervient dans une période où l'on assiste à une cessation des hostilités matérialisée sur le terrain par :

- L'absence d'affrontement entre l'armée et le MFDC ;
- La liberté de circulation des personnes et des biens fondamentalement des membres du MFDC, aile politique comme aile combattante ;
- La délocalisation et le regroupement de certains cantonnements militaires par le gouvernement.

La mise en oeuvre de projets de reconstruction et de réhabilitation de maisons ont permis de créer une dynamique de retour des réfugiés, des populations déplacées dans leurs villages respectifs.

Cette période a été véritablement favorable car les populations lassées par cette guerre aspirent profondément à la paix.

C'est ainsi, le Sénégal a créé par le décret 2004-822, l'Agence Nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (ANRAC). C'est son programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (PRAESC) dont l'objectif global est la restauration dans les conditions de sécurité requise d'un contexte économique et social favorable à un développement durable concerté et adapté aux spécificités régionales qui est chargé de mettre en place des conditions de coordination de toutes les activités en Casamance afin

d'harmoniser les plans des multiples bailleurs de fonds et les programmes en vue de répondre aux besoins fondamentaux d'une relance socio-économique de la région.

Ce programme comprend quatre domaines d'intervention :

- La lutte anti-mines / dépollution ;
- La réhabilitation – réinsertion – réintégration ;
- La réhabilitation des infrastructures ;
- Le développement local.

Le programme DDR comprend les deux volets suivants :

- Démobilisation, réinsertion et réintégration des ex-combattants des différents groupes impliqués dans le conflit ;
- Appui à la réintégration des groupes et des personnes directement par le conflit.

Toutes ces actions vont faciliter les actions qui vont conduire à des négociations pour la signature de ces accords de paix. Elle a permis de réunir à Ziguinchor dans un climat consensuel, la classe politique sénégalaise opposition comme partis au gouvernement, les membres des ONG, les membres du corps diplomatiques accrédités au Sénégal et les organisations de la société civile le 30 décembre 2005.

Cette signature des accords a permis au gouvernement de réinsérer un groupe de combattants ayant quitté le maquis en les formant et en les finançant pour pouvoir s'organiser en Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) dans les volets comme la pêche, les transports et l'élevage.

Dans le cadre de la protection des droits humains, une plus grande attention est portée aux groupes vulnérables et une nette régression des cas de violation des droits humains est à noter.

III. Les problèmes liés à cette phase de consolidation de la paix

Aujourd'hui, force est de constater l'essoufflement du processus de Paix. Des contraintes majeures demeurent. L'aile du MFDC plus communément appelé Front Nord, s'est abstenue d'adhérer à ces accords. Pour elle, l'unité du MFDC et l'adoption d'une position commune de toutes ses sensibilités est la condition qui devra permettre d'aller vers des négociations sérieuses avec le gouvernement du Sénégal. Ces accords ne s'étant matérialisés sur le terrain que par un cessez-le-feu, il s'est traduit :

- La marginalisation de certains membres du MFDC qui contestent le mode de gestion de la crise par le gouvernement au profit d'une autre aile.
- Par certains actes de violence dont le braquage du 2 janvier 2006 qui a coûté la vie au sous-préfet de Diouboulou ;
- Par le non fonctionnement des mécanismes d'application et de mise en œuvre de l'accord de paix. Cela s'est aussi traduit par le non respect de l'échéancier des accords.

Le MFDC est plus que jamais divisé. On note une certaine instabilité à sa tête où les chefs mis à part Abbé Diancoume, ne durent dans les postes où ils sont nommés. Il s'en suit une certaine rivalité.

Le gouvernement du Sénégal observe la logique du pourrissement pour pousser le MFDC vers une reddition qui ne dit pas son nom.

L'absence de transparence dans la gestion du conflit se traduit par la concurrence déloyale à laquelle s'adonnent les facilitateurs de tout bord. Ceci a pour conséquence l'émiettement du MFDC en tendances. On assiste à des actions néfastes perpétrées par des groupuscules armés qu'il est difficile de contrôler ainsi que l'affrontement entre différentes factions du MFDC en Guinée Bissau.

L'immixtion de la Guinée Bissau à travers son état major général dans ces affrontements le 14 mars 2006 en appuyant le groupe de Kassole, village guinéen où se trouve cette frange du MFDC, au détriment de Salif Sadio considéré comme un obstacle à la paix par le gouvernement du Sénégal remet en question d'une certaine manière le processus de paix. L'option de l'affrontement pour arriver à la paix semble être une nouvelle manière de gérer cette crise en instrumentalisant les différentes factions du MFDC.

L'impression qui se dégage aujourd'hui est que le gouvernement du Sénégal fait une soustraction du dossier à l'état major général de la Guinée Bissau. Malgré la crise humanitaire qui s'en est suivi avec le déplacement de 200 réfugiés vers le Sénégal, il n'y a pas de réactions des autorités sénégalaises. Ce silence pourrait être interprété comme un assentiment à l'action de la Guinée Bissau. C'est ainsi qu'un front s'est réveillé au Nord de la Casamance vers la frontière gambienne avec la transposition des affrontements qui ont eu lieu en Guinée Bissau. Des écoles ont fermé et les populations vivant dans les zones de combat sont parties se réfugier en Gambie. Les conséquences à l'heure actuelle sont la condamnation de ces affrontements par la politique du MFDC et la gestion même du conflit est critiquée ouvertement par le front du Nord. Les secondes assises du Foundiougne pour des négociations entre le gouvernement et le MFDC sont reportées à une date ultérieure.

A l'heure actuelle, de grosses menaces planent sur le processus de paix. La remise en question pourrait relancer la violence et l'insécurité.

IV. Quels défis pour la mise en œuvre du Programme DDR ?

Comme il a été dit tantôt ce programme créé en juillet 2004 est toujours en l'état de projet à l'image des autres projets comme le désenclavement de la région, la relance des activités ainsi que la dépollution. L'absence de volonté politique pourrait être un défi que le gouvernement et les principaux acteurs devraient relever.

L'engagement des partis à accepter le DDR pourrait être remis en question avec la recrudescence de la violence armée. La circulation des armes a repris de plus belle. Le MFDC pourrait refuser d'être désarmé si le programme doit être mis en œuvre.

L'absence d'unité du MFDC pourrait ainsi retarder le processus du DDR car la sécurité pourrait ne pas être assurée.

L'engagement des deux parties n'est pas encore effectif pour permettre de prendre en compte le programme dans la consolidation de la paix. On ne sent pas dans tous les actes du gouvernement « à mettre en branle » ce programme. De même pour le MFDC, aucun engagement à être désarmé n'a été visible dans toutes les actions qu'elles mènent.

6. Etat des lieux en Guinée Bissau, par M. Pedro CORREIA.

Bilan et Perspectives du Processus de Construction de la Paix en Guinée-Bissau

Entre 1998 et 1999, la République de Guinée Bissau a connu une série de confrontations armées qui ont déstabilisé le système institutionnel du pays et endommagé gravement son système productif et son tissu social. Ce qui était au début une confrontation entre le Gouvernement en place et une partie de l'armée s'est transformé progressivement en une guerre à dimension fratricide avec une ampleur régionale par l'intervention militaire des pays voisins de la Guinée-Bissau. Outre la perte en vies humaines, toute la société s'est trouvée profondément traumatisée par les événements.

Le conflit a laissé un très lourd héritage à l'actuel gouvernement. La destruction de capitaux a été énorme. L'état de droit était érodé et les droits à la propriété ont été violés. Les pertes du capital privé suite à la destruction, la réquisition, la confiscation et le pillage des propriétés ainsi que la perte des opportunités dans les affaires sont estimées à 90 millions de dollars US. La fragilisation du secteur privé a directement affecté le secteur bancaire, déjà en crise. Près de 5000 maisons ont été durement touchées ou détruites à Bissau. Dans une moindre proportion, le capital public a lui aussi été affecté et secoué.

La stratégie de reconstruction post-conflit du gouvernement s'est inspirée fortement du *Programme de Réconciliation Nationale et Reconstruction (PRNR)*, présentée à la Table Ronde de Genève en mai 1999, et soutenue par les partenaires extérieurs de la Guinée Bissau. Trois axes articulent cette stratégie: (a) *Construction de la paix*, (b) *Relance de l'économie* et (c) *Promotion des réformes* :

- (a) **Construction de la paix**, afin de créer des conditions de sécurité, paix et réconciliation nationale, sans lesquelles la démocratie et le développement ne pourraient pas reprendre son cours normal. Dans ce contexte, le Gouvernement a mis en oeuvre un dispositif pour la démobilisation, réinsertion et réintégration des militaires, paramilitaires, milices et ex combattants de la guerre de libération, dans le cadre de la restructuration des armées et de la démilitarisation de la société. Ces mesures sont également accompagnées par des actions concrètes dans le domaine du désarmement des civiles et de contrôle de la circulation illégale des armes et la mise en place d'un dispositif de déminage ;
- (b) **Relance de l'économie**, avec l'objectif de combattre la pauvreté généralisée du pays par le biais du rétablissement des services sociaux clefs, comme l'éducation et la santé ; ainsi que la réhabilitation des infrastructures sociales et de logement, et le renforcement du système judiciaire. Dans cette perspective, le rétablissement des services de base a facilité la récupération du secteur privé national. La régularisation des arriérés internes a servit

également pour revitaliser financièrement le secteur privé, avec des retombées positives sur la génération d'emploi.

- (c) **Promotion des réformes** afin de renforcer l'administration des ressources publiques et d'améliorer l'environnement des affaires du secteur privé. Ainsi, l'optimisation de la gestion des finances publiques, dans un contexte de transparence et d'efficacité, a servi à crédibiliser le gouvernement envers la société et les investisseurs étrangers. De la même manière, la poursuite du processus de privatisations des entreprises publiques, ainsi que les réformes prévues dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications contribueront à la promotion du secteur privé en Guinée Bissau.

Comme dans la plupart des pays en situation de post-conflit, la restructuration des armées, la démilitarisation de la société et le traitement dû aux acteurs du conflit constituent un processus extrêmement sensible, qui exige d'importants efforts politiques, sociaux, voir financiers, de l'Etat et de la société civile. En Guinée Bissau, cette situation est encore plus complexe en raison du mécontentement historique d'une partie des anciens combattants de la guerre de libération qui gravite dangereusement sur la stabilité du pays. Cependant, des pas significatifs ont été donnés par le Gouvernement concernant le volet *construction de la paix*.

A l'issue des actions entreprises par un *Groupe de Travail et Supervision* multisectoriel, créé par arrêté de la Présidence du Conseil des Ministres du 12/10/99, le Gouvernement prend en 2000 des décisions d'envergure en faveur de la mise en place du **Programme de Démobilisation, Réinsertion et Réintégration, (PDRRI)**.

Le Programme de Démobilisation, Réinsertion et Réintégration des anciens combattants (PDRRI) est un programme qui s'inscrit dans la transition conflit –post conflit en Guinée-Bissau. Il fait partie de la stratégie globale du Gouvernement qui vise à la création d'un environnement politique et social favorable pour relancer les activités de développement. Sans la restructuration des Forces de Défense et de Sécurité, ainsi que sans une démobilisation et réintégration effectives des acteurs du conflit 98-99, la démocratie et le développement risquent d'être sans cesse menacées. Fort est de convenir que le PDRRI constitue une condition préalable à la *bonne gouvernance* et à la *lutte contre la pauvreté*, deux des axes principaux de la stratégie de reconstruction du Gouvernement.

L'objectif global du PDRRI est de *contribuer à la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction sociale et économique du pays*.

Et spécifiquement, le programme vise à la démobilisation et réinsertion de 1950 effectifs militaires et 391 paramilitaires dans le cadre de la restructuration des Forces de Défense et de Sécurité et de 2.051 milices qui ont participé à l'un et l'autre coté du conflit de 1998-99. Les chiffres mentionnés incluent 67 soldats mineurs des forces armées, ainsi que 24 combattants mineurs des milices.

Les impacts recherchés par la démobilisation sont, d'une part, de faire des économies relatives au niveau du budget de la Défense et Sécurité –estimées en 816 millions FCFA pour la première

année post démobilisation- afin de les re-injecter vers des secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation et, d'autre part, contribuer à la démilitarisation de la société bissau-guinéenne afin de consolider la sécurité interne par des retombés positifs sur la stabilité régionale.

Parallèlement, le programme se focalise sur le volet de la **réintégration sociale et économique** des ex combattants les plus touchés par la crise. Environ 7.321 *identifiés comme « vulnérables » par le programme*, parmi lesquels les femmes ex combattantes, les enfants soldats et les handicapés sont insérés dans le système productif communautaire par la promotion d'activités génératrices de revenus, l'amélioration des conditions d'habitat et de réhabilitation physique.

Les impacts recherchés à travers la réintégration sont, d'une part la réactivation du circuit productive à l'échelle communautaire et, d'autre part la réduction du degré de vulnérabilité socio-économique de groupes à risques.

Les principales stratégies du programme sont : (a) La *non-discrimination* comme principe de détermination du groupe cible du programme. (b) L'adoption d'une *perspective de genre* dans la conception et l'exécution du programme, (c) La promotion de la *participation des ex combattants* dans toutes les étapes du cycle du programme, (d) La recherche d'une *complémentarité juridique* raisonnable entre les bénéficiaires, (e) L'introduction des *critères de vulnérabilité socio-économique* afin de mieux cibler les interventions vers les groupes les plus touchés par la crise, particulièrement les femmes *ex combattantes, les handicapés et les soldats mineurs*. (f) La promotion de la *réintégration au milieu rural* afin de promouvoir les communautés de l'intérieur et stimuler la décompression des villes. (g) La *diversification des options de réintégration sociale et économique*, afin de répondre aux différents profils du groupe cible et (h) veiller pour la réintégration de l'ex combattant *dans le cadre des normes de vie et paramètres socio-économique propres à sa communauté d'insertion* afin d'éviter toute sorte de privilège ou différenciation négative envers les autres membres de la communauté.

La réintégration dans le cadre du PDRRI est une phase d'assistance financière, technique et institutionnelle destinée à faciliter l'incorporation de l'ex combattant vulnérable dans la communauté de son choix *dans les mêmes conditions et opportunités que les autres membres de la communauté*. Durant cette phase, l'ex combattant cherchera à s'assurer sa progressive auto suffisance économique ou améliorer sa situation de vulnérabilité sociale.

Principales leçons du processus Bissau guineen:

- *Une implication politique*, le réalisme et le pragmatisme sont les principaux facteurs déterminant le succès de la mise en œuvre du programme.
- Il est contre-productif pour un gouvernement de promettre davantage qu'il ne peut pas offrir. La déception ainsi qu'une *distribution inégale* des bénéfices créent un mécontentement au sein du groupe cible et peuvent déboucher sur la protestation publique et la violence.

- Une coordination inefficace des interventions du programme est susceptible de provoquer de chevauchements et un gaspillage inutile des ressources. L'intégration de nouvelles composantes ou l'extension des composantes de programme existantes doivent être précédée par une *réorganisation stratégique*.
- Les éléments d'une *stratégie de mise en œuvre réussie* sont (a) la fourniture d'un dispositif de soutien minimal, (b) la simplicité de la fourniture, (c) un processus décentralisé de prise de décision, et (d) l'utilisation du capital social existant et la réorientation des institutions locales.
- La hiérarchisation des composantes du programme en fonction de la *simplicité* de la mise en œuvre et l'application prioritaire des composantes les plus simples contribue à un usage optimal de ressources rares et à une périodisation adéquate de l'assistance.
- La réinsertion urbaine est plus complexe et exige une approche *plus diversifiée* incluant une organisation plus précise. Les composantes essentielles en sont le conseil, le placement et les références en matière d'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage, et des systèmes de subvention à l'emploi.
- Des approches de la *formation fondées sur la demande* et des mécanismes de *placement en matière d'emploi* doivent être articulés.
- La *fourniture des informations* aux bénéficiaires concernant les opportunités, les contraintes et les procédures peuvent contribuer de manière significative à la réinsertion économique et sociale.
- La coordination au sein du gouvernement et entre celle-ci et d'autres acteurs concernés est importante pour la maximisation de l'efficacité des interventions du programme.
- L'établissement d'un organisme civil unique ayant une responsabilité globale dans l'élaboration et la mise en œuvre est le moyen qui sert le mieux cet objectif. *Une coordination centrale associée à une décentralisation des autorités de mise en œuvre* au niveau des localités représentant la structure institutionnelle adéquate
- Les communautés locales doivent être directement impliquées dans le *processus de prise de décisions*. Principalement en matière des questions locales. La participation contribue à l'acceptation du programme par la communauté et au soutien quelle lui apporte.
- Les communautés peuvent jouer un rôle important en tant qu'intermédiaires pour la résolution des problèmes, au travers par exemple des comités consultatifs communautaires. Elles peuvent aussi orienter les anciens combattants dans leurs efforts de réinsertion. Le *soutien de la communauté* doit être pleinement utilisé.
- Parallèlement, il s'avère important de *développer des actions* qui bénéficient des communautés de réinsertion des anciens combattants.

- Faute de politique claire en matière de PDRR, les bailleurs de fonds peuvent ne pas parvenir à développer un mécanisme efficace de financement et calendrier opportun de financement. Des intérêts conflictuels et une incapacité à honorer les engagements prisent peuvent en outre faire dérailler la mise en œuvre du programme. A l'inverse, une réaction rapide des bailleurs de fonds peut grandement faciliter les opérations.

7. Etat des lieux au Mali, par M. Zeini MOULAYE.

INTRODUCTION

Le Nord-Mali a connu deux rébellions (1963-1964 et 1990-1996) dont les causes et les mobiles sont multiples et complexes, à la fois historiques, politiques, économiques, socioculturels. La seconde rébellion a pris officiellement fin avec la cérémonie de la "**flamme de la paix**" organisée à Tombouctou le 27 mars 1996. Au cours de cette cérémonie, plus de 3000 armes rendues par les rebelles ont été brûlées. À cette occasion, les mouvements rebelles ont solennellement proclamé leur auto-dissolution. Mais les séquelles de la rébellion continuent à se faire sentir parce que les causes profondes demeurent. Elles ont pour noms : pauvreté, analphabétisme, malnutrition, précarité des conditions sanitaires, éducatives et de vie, chômage endémique, sous-développement chronique des régions du Nord.

D'un point de vue géographique, ce qui est communément appelé le Nord-Mali est un vaste territoire de 937.742 km² (sur 1.241.328 km² pour le Mali tout entier) qui abrite une population de 928.324 habitants environ (sur 9.790.452, soit moins de 10 % de la population totale du pays). Il recouvre grosso modo les 6^e, 7^e et 8^e régions administratives du Mali. C'est une zone sahélo-saharienne essentiellement agropastorale. La composition ethnique de la population paraît parfois complexe mais, en réalité, elle est assez peu variée par rapport au Sud du pays. On y rencontre en majorité des Songhaï, des Touareg, des Peuls et des Arabes (appelés aussi "Maures"). La population est parfois classée en groupes, selon les activités économiques (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs etc.) ou leur lieu de résidence (citadins, nomades). Et, en règle générale, les éleveurs (Touareg, Arabes, Peuls) sont établis dans les franges désertiques et semi-désertiques tandis que les agriculteurs et les pêcheurs occupent principalement les bordures du fleuve Niger.

Il y a cependant de nombreuses zones de contact du chameau et de la pirogue. Dans le cadre des liens séculaires et des mécanismes endogènes de solidarité, presque chaque « famille citadine » a sa « famille nomade » et vice-versa. Cette chaîne de solidarité a permis aux populations de cette zone de s'illustrer dans l'histoire par la fondation de puissantes et prospères formations politiques et sociales, avant la colonisation : empire Songhaï de Gao, pachalik de Tombouctou, sultanats arabes et touareg etc. Entre le XV^e et le XIX^e siècles, des villes comme Tombouctou, Djenné et Gao ont été des foyers de développement prodigieux de la culture arabe et islamique (universités, centre de recherches, de développement des arts et de la tradition orale...). Elles ont développé des pôles technologiques appréciables dans les domaines du tissage, de l'architecture de l'orfèvrerie et du travail d'autres métaux. L'harmonie sociale s'est peu à peu érodée d'abord avec la colonisation du pays (1880-1960) puis avec les ambitions politiques post coloniales.

1. LE CONFLIT DU NORD-MALI : cadre historique, sociopolitique et sécuritaire

La première révolte des Touareg du Mali date de 1963. Elle a été déclenchée par des jeunes gens en majorité originaires de l'Adrar des Ifoghas excédés par les exactions d'agents de l'État dont les comportements juraient avec les promesses de liberté et d'épanouissement des premières années d'indépendance. Ce fut une véritable jacquerie de jeunes sans formation militaire ni programme politique. Limitée au seul cercle de Kidal (actuelle région de Kidal), elle a été vite maîtrisée et matée dans le sang par le pouvoir central. Les instigateurs ont probablement été encouragés, à l'époque, par le dessein de certains milieux français de créer une « Organisation Commune des Régions Sahariennes (O CRS) visant à conserver le contrôle d'un espace saharien riche en pétrole et utile pour les essais nucléaires.

Depuis cette première rébellion, un certain anathème a été jeté sur tous les Touareg, souvent soupçonnés de velléités de sécession. Fuyant les exactions des forces répressives sur les personnes et le bétail, une partie considérable de la population de Kidal a cherché refuge en Algérie. Cette première vague d'émigrés a été suivie d'autres vagues d'émigrations lors des sécheresses de 1973 et 1984. L'Algérie et surtout la Libye ont été les principales destinations. Les plus jeunes de ces milliers d'émigrés n'ont eu souvent d'autre choix que d'être enrôlés dans des légions islamiques étrangères. Ils ont ainsi été utilisés sur des terrains d'opération au Tchad, au Liban, en Palestine et même en Afghanistan. Par la suite, ils ont constitué le vivier du Mouvement de Libération de l'AZAWAD qui a fait irruption sur la scène sécuritaire et politique malienne en déclenchant la deuxième rébellion.

Contrairement à la première, cette deuxième regroupait autant des Touareg que des Arabes. En plus, les rebelles étaient fort aguerris et avaient une plate-forme de lutte qui dénonçait notamment la marginalisation politique des populations nomades du Nord et le délaissement du septentrion malien qu'ils nomment « AZAWAD ». Ils revendiquent l'autonomie et le développement socio-économique accéléré de cette zone pour atteindre le niveau de développement des autres régions. Leur stratégie de mobilisation, plus ethnique qu'idéologique, visait tout à la fois les communautés touarègues et arabes au Mali, en Libye, en Algérie, en Mauritanie, au Maroc, en Arabie Saoudite etc. Certains de ces pays étaient utilisés par les insurgés comme arrière-bases pour des raids meurtriers contre les forces armées et de sécurité du Mali, d'autres comme médiateurs et terrains de négociation.

Déclenchée en juin 1990, dans la localité de Ménaka, cette deuxième rébellion s'étendit rapidement à l'ensemble du Nord-Mali et affecta même les parties septentrionales des régions centrales du pays (Mopti et Ségou).

2. L'APPROCHE DE GESTION DU CONFLIT DU NORD

Confrontées à plusieurs fronts à la fois (politique, social, scolaire), les autorités de l'époque ont choisi de négocier avec les chefs rebelles, en particulier par l'entremise de notables et de cadres touareg et arabes. Les pourparlers ont abouti à la signature des **Accords de Tamanrasset**, ville du sud algérien, **le 6 janvier 1991**. Ces accords prévoyaient notamment un « statut particulier » pour les régions du Nord-Mali et un effort accru de développement, mais le régime en place n'a jamais

eu ni le temps ni les moyens de les mettre en œuvre. Confronté à une insurrection populaire dans la capitale, Bamako, il a été balayé par un coup d'État le 26 mars 1991.

2.1. Des accords de Tamanrasset au pacte national.

Dès la chute du régime du Général Moussa Traoré, le Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP), la nouvelle autorité qui lui succède, a confirmé son adhésion aux accords de Tamanrasset et a accueilli en son sein des représentants des mouvements signataires desdits accords. Avec l'appui de l'Algérie, dans le rôle de médiateur, et de la France qui a fourni une équipe de facilitateurs (Edgard Pisani et Ahmed Baba Miské), le CTSP poursuit le renforcement de la paix. Ses efforts aboutissent à la signature du **Pacte National le 11 avril 1992**. Le contenu du pacte national est à peu près identique à celui des Accords de Tamanrasset, en plus élaboré. Il prône notamment le cessez-le-feu, la démilitarisation, un statut particulier pour les régions du Nord (décentralisation), la démobilisation des combattants et leur intégration dans les corps en uniforme et dans la fonction publique, la réinsertion socio-économique des non intégrés, la mise en place d'un fonds d'indemnisation et de réinsertion ainsi que la création d'un Commissariat au Nord. Le principe de la mise en place d'une commission indépendante d'enquête sur les crimes commis durant le conflit a été acquis, mais elle ne verra jamais le jour. Les autorités promettent la mise en œuvre diligente des dispositions du pacte.

Dans la pratique, la mise en œuvre du pacte national se révélera particulièrement délicate car elle requiert des ressources considérables que l'État n'a pas et que les autorités maliennes ne parviendront pas à mobiliser rapidement. C'est là probablement le maillon le plus faible dans le processus DDR et la gestion du conflit du Nord-Mali.

Le doute s'installe alors dans l'esprit des rebelles, la violence persiste et s'aggrave. Elle atteint son paroxysme en 1994. Des milliers de Maliens du Nord sont alors contraints de quitter leurs terroirs économiquement exsangues pour se réfugier dans les pays voisins – Algérie, Mauritanie, Niger, Burkina Faso – et même plus loin au Maroc, en Libye, en Arabie Saoudite etc.

2.2. Les concertations régionales.

Dans sa volonté d'élargir la base du consensus qui a abouti au pacte national, le gouvernement a l'heureuse initiative d'organiser, en août 1994, des concertations régionales sur l'ensemble du territoire national dont le thème central est la question du Nord. L'opinion malienne est amplement informée et sensibilisée par rapport aux problèmes du septentrion, sur l'importance du pacte national et les enjeux de son application, le phénomène d'insécurité et sa dimension sous-régionale. Au cours de ces concertations, il est demandé aux populations de s'investir, y compris à travers des mécanismes endogènes de gestion post conflit pour consolider la paix. De nombreuses recommandations sont formulées par les populations elles-mêmes en vue du retour définitif de la paix et de la sécurité, de l'amélioration des relations intercommunautaires et de la réconciliation nationale définitive, seul facteur porteur d'espoir pour l'avenir. Par la suite, des missions conduites par des ministres et comprenant des députés, des chefs traditionnels, des responsables des mouvements rebelles et des représentants de la société civile ont sillonné le

territoire national et les camps de réfugiés dans les pays voisins pour semer le vent de la paix, de la sécurité et de la concorde nationale.

2.3. Les rencontres intercommunautaires.

Ces missions gouvernementales ont été suivies quelques semaines plus tard d'une série de rencontres intercommunautaires dans les régions du Nord où le conflit avait largement lacéré le tissu social et fortement entamé la cohabitation séculaire entre les différentes communautés. Ces rencontres intercommunautaires ont eu un impact extraordinairement positif sur le terrain. Elles ont notamment permis de ressouder les fractures sociales, de réconcilier des ennemis jurés. Certaines communautés au bord de l'affrontement ont signé la paix, la réconciliation a été scellée entre nomades et citadins, la force du dialogue a triomphé, la paix est revenue dans le septentrion malien.

2.4. L'action de la société civile en faveur de la paix et de la sécurité.

La soudaineté de la rébellion, sa violence, son extension et ses dérapages dangereux qui ont pris parfois l'allure d'une guerre ethnique entre nomades et sédentaires ont justifié l'implication de l'ensemble des composantes de la nation dans la gestion du conflit. Cela est une originalité de taille dans la gestion du conflit du Nord sous la troisième république par rapport aux deux premières. L'implication de la société civile, notamment des autorités religieuses et des chefs traditionnels, des femmes, des jeunes ainsi que des forces politiques, toutes tendances et sensibilités confondues, a été capitale dans la recherche de la paix et de la sécurité. Certaines organisations, groupes d'individus et même des personnalités individuelles à haute ascendance morale engagés dans la gestion du conflit ont réussi à constituer une pression sociale et politique suffisamment forte pour influencer des décisions fondamentales dans le sens de la paix et de la sécurité. De façon plus globale, l'intervention de la société civile s'est faite en deux phases essentielles :

- Durant la première phase (juin 1990, date de déclenchement de la rébellion, et le 11 avril 1992, date de signature du pacte national) les différentes composantes de la société civile (chefs traditionnels, autorités religieuses, personnalités indépendantes, organisations de femmes, de jeunes, associations villageoises etc.) se sont impliquées pour établir le dialogue entre les belligérants, encourager la concrétisation du cessez-le-feu et des négociations, participer à la planification et à la signature du pacte national ;
- Durant la deuxième phase (11 avril 1992- 27 mars 1996, date de la cérémonie de la flamme de Tombouctou), la société civile s'est attelée à contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité notamment par des campagnes d'information et de sensibilisation, la mobilisation des valeurs sociétales, la régulation des relations sociales et interpersonnelles, la recherche de consensus, l'appel au dialogue, à la concertation, à la complicité positive, à la fraternité et à la solidarité.

2.5. Les rencontres avec les partenaires au développement du Nord.

Pour consolider cette dynamique de la paix, le gouvernement a organisé à Tombouctou, le 27 juillet 1995, une rencontre avec les partenaires au développement du Nord à laquelle ont participé les pouvoirs publics, les représentants des mouvements rebelles, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers. Il en est sorti un l'ensemble des départements programme transitoire de normalisation et de réhabilitation du Nord-Mali et une commission paritaire gouvernement du Mali/partenaires au développement du Nord. La commission paritaire regroupe d'une part les représentants de ministériels sous la présidence du ministre des affaires étrangères, d'autre part tous les partenaires techniques et financiers intervenant au Nord-Mali sous une présidence tournante des chefs de missions diplomatiques. Le programme transitoire et la commission paritaire ont joué quatre ans durant un rôle considérable sur le terrain en termes de partenariat et de féconde coopération internationale. Pour coordonner et rendre cohérents les appuis extérieurs, le gouvernement du Mali a créé l'Agence de développement intégré des régions du Nord (ADIN).

2.6. Le processus d'intégration et de réinsertion des ex-combattants.

Peu après la signature du pacte national, et sans attendre la réaction des partenaires techniques et financiers, l'État malien assure sur fonds propres le cantonnement des combattants des divers mouvements en vue de leur intégration.

Entre 1993 et 1996, le processus d'intégration a permis au gouvernement malien de recruter au sein des forces militaires et paramilitaires et dans la fonction publique 2.540 ex-combattants des Mouvements et Fronts Unifiés de l'AZAWAD (MFUA) ainsi que du Mouvement Patriotique Ganda Koy (MPGK).

Les ex-combattants ne pouvant tous être intégrés dans les corps en uniforme et dans la fonction publique, le gouvernement du Mali et certains partenaires au développement ont mis en place, avec l'appui technique du PNUD, un fonds d'affectation spéciale (Trust Fund) géré dans le cadre du Programme d'appui à la réinsertion socio-économique des ex-combattants (PAREM). Les pays suivants ont contribué à ce fonds : États Unis d'Amérique, Canada, Norvège, Pays-Bas, France, Belgique, Japon, Suisse, Mali.

Quelques 9.509 ex-combattants ont bénéficié de ce programme à travers 866 projets individuels ou collectifs pour un coût total de près de 9 millions de dollars américains. Le premier programme de réinsertion (PAREM) a pris fin en décembre 1997. Il a été suivi d'un second programme dit programme de Consolidation des Acquis de la Réinsertion (CAR-NORD) qui s'est poursuivi jusqu'en 2002.

2.7. L'organisation du retour des réfugiés et des déplacés.

Le rapatriement des réfugiés et la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont été concrétisés en partenariat avec le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR). Cela a nécessité plusieurs campagnes de sensibilisation dans les pays voisins qui ont accueilli les

populations maliennes. Parallèlement à ces campagnes de sensibilisation, plus d'une centaine de rencontres intercommunautaires ont été organisées pour faciliter le retour et la réinsertion des réfugiés et déplacés. Elles ont grandement contribué à la réconciliation et à la réouverture des marchés locaux fermés. Chaque rencontre où presque a mis en place une **Commission de désarmement et de lutte contre l'insécurité**. Ces commissions inspireront les autorités maliennes pour créer au niveau communal des commissions locales de micro-désarmement, émanation de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères.

Pour faciliter le rapatriement et l'accueil des réfugiés et des personnes déplacées des dispositions pratiques ont été prises :

- a) Viabilisation et la sécurisation des sites d'accueil ;
- b) Amélioration des conditions de séjour avant réinsertion ;
- c) Mise en place de nombreux programme de coopération dans les domaines de l'assistance alimentaire, de l'hydraulique villageoise, de la santé, de l'éducation, de la micro-finance etc.

Ces actions ont été soutenues par des appuis directs sous forme de distribution de céréales et autres « vivres contre travail » (« Food For Work ») ou « vivres contre formation ».

À la date du 25 juin 1999, 132.000 retours de réfugiés ont été enregistrés par le HCR dont 65.000, soit environ la moitié, sont des retours spontanés. Un aspect fort intéressant de ce processus, insaisissable parce qu'immatériel, est la manière dont les autorités maliennes ont rétabli la confiance d'une part entre les autorités elles-mêmes et les ex-rebelles et d'autre part entre les réfugiés et déplacés et les populations demeurées sur place.

En 1999 toujours, toutes les régions du Nord ont bénéficié d'une autonomie relative à travers la décentralisation. Mais un privilège qu'elles partagent avec les sept (7) autres régions et le District de Bamako. Par ailleurs, si certaines dispositions du Pacte national ont effectivement été réalisées, d'autres tels que les investissements promis dans les infrastructures et le développement économique et social tardent à venir. Ce qui fait que le doute s'installe à nouveau dans l'esprit des gens du Nord. Voilà probablement pourquoi certains ex-rebelles ne cessent ces temps derniers de réclamer plus d'autonomie. À moins que « la guerre du pétrole » ait déjà commencé au Mali et que les stratégies soient déployées pour la maîtrise de ce « mal nécessaire » qu'est le pétrole. Des prospections pétrolières sont en effet en cours au Mali, précisément dans le Nord du Mali, aux frontières avec l'Algérie et la Mauritanie, tous deux pays pétroliers.

Quoi qu'il en soit, plusieurs années durant après la signature du Pacte national, le Mali est demeuré sous l'emprise de ce que par euphémisme les autorités ont appelé un « banditisme résiduel ». Un banditisme qui se traduit souvent par l'enlèvement de véhicules de particuliers et de l'État la spoliation de certains voyageurs de leurs biens. Ces actes qui dénotent sans doute du sentiment d'insatisfaction d'une frange de la rébellion, constituent dans le fond une véritable défiance à l'autorité de l'État. En outre, ils créent une psychose et laissent à penser que la situation au Nord entrerait dans une sphère de reprise de la rébellion. Face à ce phénomène le

gouvernement du Mali a, maintes fois, exprimé sa ferme volonté de juguler toute forme d'insécurité et de résurgence de la rébellion en mettant les forces armées et de sécurité dans les conditions optimales assurer la sécurité des personnes et des biens à travers tout le Nord du pays. Il n'en a jamais eu les moyens et, en dépit de sa doctrine de l'occupation du terrain (les repaires des bandits), y compris parfois avec l'appui de pays voisins (Mauritanie, Algérie, Burkina Faso, Niger), dans le cadre de la stratégie de lutte contre le grand banditisme, il y a ces temps-ci une montée de la tension au Nord-Mali, un frémissement de violence en perspective qui nous suggère qu'en manière de gestion post conflit, il y a rien qui soit définitivement acquis. La paix et la sécurité se construisent en permanence par touches successives de consolidation.

3. PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTÉES

Dans son expérience de gestion post conflit, le Mali a rencontré trois difficultés majeures :

- L'établissement d'une confiance totale et durable entre les autorités gouvernementales et l'ensemble des composantes de la rébellion ;
- La mobilisation des ressources nécessaires au processus de démobilisation, de démilitarisation, réintégration, réinsertion, reconstruction et réconciliation ;
- La réalisation de l'ensemble des engagements pris dans le cadre du Pacte national signé le 12 avril 1992 dans les délais impartis.

Par ailleurs, trois défis d'importance capitale demeurent toujours à relever :

- Le défi de la sécurité des personnes et des biens dans le septentrion et même sur le reste du territoire national ;
- La maîtrise des ressources naturelles et la répartition équitable des richesses de l'État;
- La reconstruction des régions du Nord en vue du rééquilibrage régional.

Cela dit, quels enseignements pourrait-on tirer de l'expérience malienne de gestion du conflit du Nord-Mali ?

4. LES LECONS APPRISES

4.1. La nécessité d'engager le dialogue entre les belligérants

La première leçon apprise est que dans ce type de conflit, une armée régulière peut difficilement venir à bout d'une guérilla. Celle-ci, inversement, ne peut raisonnablement pas espérer une victoire militaire. D'où la nécessité pour l'une et l'autre partie de négocier une solution politique. Cette négociation exige des protagonistes un effort sincère de communication. En l'occurrence, l'appui le plus précieux que peuvent apporter les amis des belligérants réside dans une forme de maïeutique qui encourage chacun des protagonistes à bien articuler son propre discours, à

s'interdire toute caricature de l'autre, à l'écouter et à reconnaître les postulats communs ainsi que les hypothèses de travail porteuses de consensus. En l'espèce, l'expérience malienne a révélé que la mobilisation du capital social peut être un facteur déterminant. La société civile (principale victime des conflits et ultime source de légitimité) peut jouer un rôle décisif dans règlement pacifique des conflits. Tant qu'elle demeure une force neutre et impartiale, elle peut et doit parfois faciliter la recherche de la paix et de la sécurité. Pour ce faire, il faut qu'elle soit dotée des ressources nécessaires pour assurer son indépendance et maintenir sa crédibilité auprès des différents protagonistes.

4.2. La nécessité de limiter les armes légères.

La deuxième leçon apprise est la nécessité de mettre un frein, le plus rapidement possible, à la prolifération des armes légères parce qu'elles sont véritablement destructrices pour l'espèce humaine. Elles tuent même en temps de paix (surtout quand les mines antipersonnel s'en mêlent). Leur disponibilité massive sur le marché fait que l'on est souvent tenté d'en user. Cela, les autorités maliennes l'ont bien compris. C'est pour cela que dès le lendemain de la signature du Pacte national avec les mouvements rebelles, elles ont sollicité une mission consultative des Nations Unies sur le phénomène de la prolifération des armes légères.

La mission qui a visité le Mali et six autres pays de la sous-région est parvenue à la double conclusion suivante :

- a) la présence massive et la libre circulation des armes légères illicites sont une réalité dans tous les États visités et un danger permanent pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest. Il convient donc de s'attaquer au problème dans le cadre d'une coopération sous-régionale ;
- b) l'importance de cette prolifération et les difficultés liées à son éradication exigent l'engagement de la communauté internationale.

Voilà qui justifie le processus de Bamako qui a abouti à l'adoption du Moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest, signé par les Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, le 31 octobre 1998 à Abuja. Ce Moratoire paraît complémentaire des efforts internes de nos pays respectifs en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits auxquels ils sont respectivement confrontés. Il conforte la sécurité recherchée par la sous-région à travers une meilleure intégration économique et augure de l'adoption de mesures politiques et économiques susceptibles de contribuer à la sécurité collective, laquelle ne peut que favoriser l'émergence des principes d'État de droit, de respect des droits de la personne, de protection de l'environnement et de bonne gouvernance.

4.3. La nécessité d'impliquer la communauté internationale dans la mise en œuvre des accords de paix et de sécurité.

La troisième leçon apprise est qu'un pays pauvre confronté à un conflit interne ne peut se passer de l'appui de la communauté internationale qui, à travers l'ONU, fait depuis quelques années la

promotion d'une stratégie politique internationale fondée sur l'idée de sécurité humaine. À l'heure de la mondialisation, il paraît évident que la sécurité de l'individu est devenue une composante essentielle de la sécurité mondiale du fait de la complexité et de l'imprévisibilité des menaces à la paix et à la sécurité et surtout parce ces menaces ont basculé de l'extérieur vers l'intérieur des pays. Le caractère planétaire des menaces à la sécurité et l'impossibilité pour un seul pays, voire un groupe de pays, de faire face à ces menaces font que l'on est fondé à solliciter la solidarité internationale en la matière.

4.4. L'interdépendance de la sécurité et du développement.

La quatrième leçon apprise (et probablement la plus importante) est que la sécurité et le développement sont intimement liés et que les aspects internes et externes de la sécurité sont indissociables. Il n'y a pas de paix ni de sécurité sans développement, pas plus de développement sans paix et sécurité. La pauvreté mène inexorablement à la perte de la sécurité qui apparaît comme une dimension fondamentale du développement. En l'espèce, la sécurité n'est pas forcément la résultante de la force militaire. Elle peut être simplement l'effet de la démocratie, du respect des droits de la personne, de l'amélioration du niveau d'éducation et du niveau de vie. Elle peut aussi être le fruit de la prospérité économique et du bien-être social. A contrario, l'absence de paix et de sécurité annihile tout effort de développement. La sécurité apparaît ainsi comme un coût du développement qui doit être assumé comme tel par tous les acteurs du développement.

4.5. La nécessité d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des accords conclus et des engagements pris.

La cinquième leçon nous a été administrée par les événements en cours au Nord-Mali : rien n'est définitivement acquis dans la gestion post conflit. On n'est jamais à l'abri des velléités de retour de la violence, l'insécurité, voire de la guerre, qui annihileraient tous les efforts fournis en termes de paix, de sécurité et de développement. D'où la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de suivi et évaluation du processus de mise en œuvre des accords de paix.

5. CONTRIBUTION POUR UNE APPROCHE RÉGIONALE DU PROCESSUS DDR ET DE GESTION POST CONFLIT

Pour faire face aux menaces et défis du DDR et de la gestion post conflit, et garantir une paix et une sécurité durables dans notre sous-régions, plusieurs objectifs stratégiques sont envisageables :

- **Relever les défis de :**
 - la souveraineté nationale, pour mieux maîtriser notre destin ;
 - la maîtrise des ressources naturelles ;
 - la mauvaise répartition des richesses nationales ;
- **Faire face aux menaces sécuritaires et de déstabilisation** comme les conflits intra et intercommunautaires, la prolifération des armes légères, la crise de l'autorité, voire la délinquance de l'État, la criminalité organisée et la mal gouvernance (avec ses boulets de

gabegies, de corruption, de politiques contre-productives alimentant souvent une bureaucratie peu performante et peu soucieuse d'imputabilité, des affairistes attirés par appât gain facile et rapide, enivrés par la recherche effrénée de richesse à tout prix et par tous les moyens) etc.

- **Renforcer la sécurité collective dans la sous-région** en érigeant le Moratoire en Convention internationale sur les armes légères, améliorer les instruments régionaux de sécurité collective et encourager la revalorisation des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- **Consolider l'intégration régionale globale** par des investissements communautaires massifs dans de grands chantiers de construction régionale à haute intensité de main-d'œuvre (barrages, infrastructures routières, aménagements agropastoraux, exploitations minières, halieutiques, artisanales, touristiques etc.), et ce, pour créer une véritable dynamique de production régionale, de plein emploi et de développement durable ;
- **Revaloriser et mobiliser le capital social** dont le rôle est parfois déterminant tant dans la prévention que dans la médiation ou la gestion post-conflit. Ce capital social pourrait, dans un contexte de démocratie et de décentralisation, faire jouer les atouts de mécanismes endogènes qui viendraient conforter la dynamique régionale de paix et de sécurité ;
- **Mettre en œuvre des programmes d'éducation à la culture de la paix et aux droits humains** pour agir sur les consciences et détourner définitivement les esprits de toute velléité de violence, renforcer l'État de droit, le respect des droits humains, consolider la démocratie et la bonne gouvernance, favoriser le développement durable.

C'est là, à notre avis, que résident quelques-unes des clés de la paix et de la sécurité et finalement le salut des peuples de l'Afrique de l'Ouest.

DEUXIEME SESSION

Problèmes rencontrés dans les expériences nationales et leçons apprises

1. **DDR et Dynamique de sortie de crise en Afrique de l'Ouest en démarrage**, par M. Mamadou JAO.
2. **La Casamance (Sénégal) et les perspectives de démarrage**, par M. Nouha CISSE

1. DDR et Dynamique de sortie de crise en Afrique de l’Ouest en démarrage, par Mamadu Jao, INEP.

Introduction

Après avoir conduit une lutte glorieuse contre la colonisation portugaise, fruit d’une synergie multiculturelle autour d’un parti libérateur, le PAIGC^{SS}, la Guinée-Bissau a rencontré d’immenses difficultés à mettre sur place un État post-indépendance, conformément aux idéaux de la lutte de libération nationale.

Les dimensions de ces difficultés sont aujourd’hui si grandes et si enracinées que certaines franges de l’opinion n’hésitent pas à propos de la situation en Guinée-Bissau à s’interroger sur l’avenir du pays, pensant même que la possibilité de création d’un État de droit dans l’espace territorial bissau-guinéen serait un projet vain. C’est peut-être une opinion chargée d’un pessimisme démesuré, mais néanmoins les scénarios politiques, économiques et sociaux qui caractérisent et continuent de caractériser la Guinée-Bissau depuis la conquête de son indépendance politique, il y a plus de trente ans, ne manquent pas de créer des préoccupations alarmistes, comme celles considérant les propositions d’implantation d’un véritable État moderne dans ce territoire comme un projet d’une certaine manière compromise. Car à côté des crispations politiques avec l’instabilité qui en a découlé et qui en découle encore aujourd’hui, les indicateurs économiques et sociaux du pays le placent parmi les derniers en termes de performance de l’indice de développement humain. La Guinée-Bissau n’est jamais parvenue à sortir des tranchées des dix derniers pays les moins avancés du monde. Le rapport des Nations unies de 2004 situe notre pays à la 172^{ème} place (avec un indice de 0.350) dans la liste de 177 pays du monde entier. Cette situation est le résultat de l’instabilité dans ce petit pays de la côte occidentale de l’Afrique avec un peu plus d’un million d’âmes, pays béni par la nature qui continue à mettre à sa disposition un potentiel de ressources enviables pas seulement pour leur quantité mais aussi par leur qualité, comparé à plusieurs pays voisins (plus de 6 mois de pluie par an, de vastes espaces pour la production agricole, un potentiel diversifié des richesses halieutiques, du bois de haute qualité, etc.). Personne à ce jour n’a pu exploiter judicieusement ces richesses. A cause de cette incapacité de valorisation de ses richesses, la Guinée-Bissau traverse une situation de crise généralisée. Notre opinion est que la crise en Guinée-Bissau grave principalement autour d’un problème principal : « la crise d’affirmation de l’État ». Comment cette crise d’affirmation d’un véritable État post-colonial se traduit aujourd’hui dans le vécu quotidien des Guinéens ? Quels sont les acquis et les obstacles pour une sortie définitive de cette situation ? Ce sont là quelques interrogations que nous avons l’intention de traiter dans notre contribution.

^{SS} Parti africain pour l’indépendance de la Guinée-Bissau et Cap-Vert fondé par Amílcar Cabral en 1956.

1. La crise d'affirmation d'un État post-colonial comme principal obstacle à la construction de la paix et des bases pour un développement durable

Aujourd'hui, il est suffisamment connu et reconnu le mérite que la Guinée-Bissau a eu dans la conduite de la lutte anti-coloniale, une lutte qui a laissé des empreintes dans l'histoire des luttes des peuples opprimés pour la conquête de leur souveraineté. Les onze et dures années de lutte armée conduite de manière exemplaire par le peuple guinéen contre la domination coloniale portugaise a eu le succès que vous connaissez pour deux raisons principales. D'abord, ses dirigeants ont été capables de s'organiser autour d'une formation politique qui, malgré tout, a pu adopter un mot d'ordre et fédérer la diversité ethnique et culturelle de la population. Autour d'un idéal commun qui était la lutte pour la conquête de la souveraineté nationale (Programme minimal du PAIGC), le PAIGC a fait un premier pas vers la création de conditions pour la construction d'une vie meilleure pour tous les fils de la Guinée et du Cap Vert (Programme maximum du parti libérateur). Ce mot d'ordre, « Unité et Lutte », a depuis toujours et depuis très longtemps fait partie d'un ensemble de principes qui ont orienté l'action du principal leader qui a présidé aux destinées de l'organisation du peuple de Guinée et du Cap Vert, Amilcar Cabral, et de son parti d'avant-garde. Cabral ne se lassait pas de répéter à ses compagnons « le premier principe de notre parti et de notre lutte... c'est l'unité et la lutte. Cela doit constituer le mot d'ordre de notre parti ».

Cabral considérait ce mot d'ordre du parti de la lutte du peuple de Guinée-Bissau et du Cap Vert comme principale condition de succès ou d'échec de la mission de libération dans laquelle le parti s'était engagé. Pour employer une expression de Max Weber, la devise « Unité et lutte » peut être considérée comme étant une « male secrète » du succès de la lutte des peuples de Guinée et du Cap Vert pour leur émancipation. Pour Cabral « quelles que puissent être les différences qui peuvent exister, et elles étaient nombreuses tant du point de vue ethnique que du point de vue religieux et social, etc. Il fallait que nous soyons unis, solidaires pour réaliser un tel objectif ». Pour faire comprendre l'importance du principe de l'unité et de la lutte aux militants du parti, Cabral cherchait à transmettre ses idées à travers des exemples plus simples possibles. Parmi les nombreux exemples auxquels il aimait faire recours pendant les réunions avec les guérilleros nous avons celui de « l'équipe de football ». Ainsi il disait toujours que « une équipe de football est formée par plusieurs individus, 11 personnes, chacune avec un travail précis à faire quand l'équipe de football joue. Des personnes différentes les unes des autres : tempérament différent, instructions différentes souvent, certains ne savent ni lire ni écrire, d'autres sont docteurs ou ingénieurs, de religion différente, etc. c'est-à-dire des personnes différentes les unes des autres, se considérant chacune différente de l'autre mais appartenant à la même équipe de football. Et si cette équipe au moment où elle joue ne parvient pas à réaliser l'unité de tous ses éléments ne sera pas véritablement une équipe de football ». Le principe de l'unité était très cher aux objectifs de lutte parce que comme Cabral lui-même aimait le rappeler à ses camarades, tous savaient que « l'union fait la force ». La lutte anti-coloniale comme toute autre lutte, pour atteindre ses objectifs a toujours besoin de force.

Il est important de se rappeler tout cela aujourd'hui pour mieux comprendre comment le peuple guinéen a pu mener une lutte anti-coloniale exemplaire contrairement à l'expérience pour le moins chaotique d'édification d'un Etat post-colonial. Pour nous, une des explications

de cette situation est la perte ou plutôt l'état de dégradation avancée, de certaines valeurs fondamentales d'ordre éthique et moral qui jadis servaient de fondement et même de guide à l'action et à la lutte pour l'indépendance politique. Parmi ces valeurs éthiques et morales, nous avons : le principe de l'unité, le principe de la primauté des intérêts collectifs sur les intérêts individuels, le respect des règles du jeu préalables qui régissent l'ordre social, le principe de rigueur, celui de responsabilisation, l'esprit du gouvernant serviteur et non des politiciens qui veulent « vivre de la politique » plutôt que « vivre pour la politique » selon l'expression de Max Weber. Cela est à la base des difficultés que la Guinée-Bissau et plusieurs autres pays africains, rencontrent dans leurs tentatives d'édification et d'affirmation d'États post-coloniaux qui soient à la hauteur des véritables enjeux et défis que les indépendances dressent aux gouvernements et aux élites gouvernementales du continent. En Guinée-Bissau une situation de crise authentique persiste en terme d'affirmation d'un État post-colonial progressiste, défenseur des couches défavorisées de la population, un idéal pour lequel beaucoup de ses fils ont payé de leurs vies. Une question cruciale serait de savoir comment la crise de l'affirmation de l'État se manifeste-elle aujourd'hui dans le quotidien des Guinéens ? C'est ce que nous allons tenter de faire dans la partie qui suit.

2. Manifestations de l'affirmation de l'État dans le quotidien du citoyen guinéen

Une manifestation évidente de la crise de l'affirmation de l'État en Guinée-Bissau est son manque d'autorité. Cette autorité se trouve dans une situation de recul total. Aujourd'hui, il existe un grand nombre de cas où les citoyens se lèvent et défient sans arrêt l'autorité de l'État sans qu'ils encourrent quoi que soit. D'autres formes de manifestation de cette crise sont la désarticulation et le dysfonctionnement des institutions étatiques qui existent et qui fonctionnent de façon isolée les unes des autres. Cette situation est préoccupante au niveau des provinces où presque personne ne s'intéresse à personne. Dans la plupart des cas, les recettes perçues dans le cadre de l'exercice des fonctions dans les différents services ne sont pas transférées au Trésor Public, ils finissent par être utilisées par les collecteurs et leurs supérieurs hiérarchiques au niveau provincial. Le pays a perdu la notion des choses les plus élémentaires d'une administration comme la délivrance de reçus en contrepartie et preuve d'un service public rendu à un citoyen. La falsification des fiches de recettes dans les quelques services où cette pratique existe encore, s'est transformée en un comportement normal. Ce qui est encore plus incroyable c'est que tout cela se passe sans que personne ne soit inquiet. Comment peut-on assainir les finances publiques dans ces conditions ?

L'inopérationalité des institutions judiciaires et son total discrédit, la violation du principe de séparation des pouvoirs entre les organes de souveraineté, entre autres, sont des éléments qui continuent à caractériser l'administration guinéenne.

La situation est aggravée ultérieurement par les crispations permanentes et les revirements d'ordre politique qui marque la vie du pays depuis toujours. Durant les trois décennies d'existence de la Guinée-Bissau comme « État indépendant », le pays a été l'objet de troubles politiques permanents qui n'ont pas manqué de créer des perturbations au parcours normal de son évolution. Ce sont des coups d'état, des tentatives de renversement de l'ordre légal établi à commencer par le massacre des citoyens innocents pendant les premières années de

l'indépendance (1974-1980), en passant par le coup d'État de novembre 1980 qui a conduit le Général Joao Bernardo Vieira (Nino) au pouvoir (1980-1998) à la place de Luis Cabral. Nino Vieira a été à son tour déposé du pouvoir par un autre coup d'état militaire (7 juin 1998/99), engendré par un conflit militaire qui a duré plus de 11 mois, causant des pertes incalculables. Seulement en vies humaines ces pertes ont dépassé les 5 milles. A la tête de ce soulèvement militaire il y avait le brigadier Aussoumana Mané, ancien chef d'État Major des armées de Guinée, vieil ami et compagnon de longue date du Général Nino Vieira lui-même. Un an plus tard (septembre 2000), c'était au tour du brigadier Mané d'être victime, une fois de plus de ses propres compagnons de soulèvement militaire. Il a perdu sa vie dans des circonstances encore aujourd'hui peu claires : est-il mort au combat comme certaines franges de l'opinion tentent de le faire croire ? Fut-il barbaquement assassiné par ses compagnons ? Comment cela s'est-il passé ? Personne n'est capable de l'expliquer au peuple bissau-guinéen jusqu'à présent. Le même phénomène s'est répété en 2004 avec la mort de deux hauts cadres des forces armées : l'ancien chef d'Etat Major, Général Verissimo Correia, et le Colonel Domingos Barros du département des ressources humaines, porte parole de l'État Major. Ceci est arrivé après une insurrection militaire dans des circonstances pas encore élucidées. Toute cela pour citer quelques moments saillants de la crise politique et sociale qui a marqué la vie en Guinée-Bissau. Ces cas de violences politique n'ont cessé de se multiplier. De 1999 à ce jour, plusieurs autres cas de violence politique et de graves violations de l'ordre légal constitutionnel se sont vérifiés à maintes reprises (ex : la suspension du parlement par décret présidentiel et sans une raison valable, plusieurs cas de violation des droits humains les plus élémentaires comme l'emprisonnements arbitraires de citoyens, de professionnels de la communication etc. Sans parler d'autres cas comme celui du 14 septembre 2003 quand Koumba Yala a été démis des fonctions de Président de la République après avoir été élu en 1999. Le dernier et tragique épisode d'octobre 2004 mentionné plus haut, (un groupe de soldats avec des prétextes de revendications salariales s'est soulevé et a assassiné deux cadres de l'État Major) n'a connu à présent la réaction d'aucune autorité de manière à lever un coin du voile avec une responsabilité judiciaire des actes commis.

Tout cela démontre le degré d'impunité que l'on vit dans le pays. Pour emprunter l'expression du leader de la Révolution russe, Vladimir Illich Lénine, la Guinée-Bissau de nos jours est comme un pays qui vit dans une « situation révolutionnaire » où la classe dirigeante ne pourra plus continuer à gouverner de la même manière qu'auparavant et le peuple aussi ne peut plus supporter les injustices de ceux qu'ils ont en face d'eux. Dans ces conditions quelque chose doit changer. Comment se passera ce changement ? Personne ne voit encore. Ce que l'on sait c'est qu'il existe normalement deux voies pour des situations de ce genre. D'abord et peut-être la plus salutaire, la voie de la réforme profonde du système ; ensuite la voie de la révolution. Dans le cas de la Guinée-Bissau, aucune de ces voies n'a pas encore donné des résultats positifs. Malheureusement, cette situation est la réalité du pays. Les différentes tentatives de révolution depuis les événements du 14 novembre 1980 jusqu'à ceux du 7 juin 1998, ont augmenté le niveau de désorganisation du pays malgré les promesses d'imposer l'ordre et la justice. Au lieu de dégager de nouvelles dynamiques, cette désorganisation a finit par installer plus de chaos, plus de désordre et plus de confusion. De même, les multiples tentatives de réforme ont conduit le pays dans la voie d'une «méréforme» encore plus grande. Deux exemples suffisent : avec plus de 30 ans d'exercices, il n'y a pas eu et il n'y a pas encore un seul

gouvernement qui peut affirmer avoir une réelle emprise sur les effectifs de l'administration publique. Cela malgré les nombreuses tentatives de recensement menées. Il en va de même pour les anciens combattants. Chaque jour de nouveaux visages apparaissent avec le statut d'anciens combattants. Ce phénomène a atteint une telle ampleur que on parle aujourd'hui d'une nouvelle catégorie d'anciens combattants ironiquement définie les « nouveaux anciens combattants ». Cela nous amène à penser que la Guinée-Bissau est le seul pays au monde où 2+2 ne font pas 4. Il est bien possible que l'on développe une troisième voie pour la Guinée-Bissau. Si tel était le cas, il devient urgent d'avancer car la situation reste *de facto* très difficile.

Cet environnement d'instabilité politico-institutionnelle permanent a un impact négatif sur la vie des populations. De nos jours, le revenu par habitant continue à être parmi les plus bas du monde s'élevant à 210 euros. Plus de 80% de la population vit dans la pauvreté, dont 65% avec moins de 1 USD par jour. La majorité de la population n'a pas accès à plus d'un repas par jour. Ce phénomène est si enraciné dans le quotidien des citoyens qu'on lui a trouvé un nom : « un tir » (c'est-à-dire un repas par jour). Les indicateurs sociaux demeurent dramatiques : 65% de la population dont une majorité de femmes (environ 80%) est analphabète. Le système éducatif est toujours déficient. Dans le secteur de la santé la situation est loin d'être meilleure. L'espérance de vie ne dépasse pas 45 ans, les taux de mortalité maternelle et infantile sont alarmants, ceci en dehors des graves problèmes de performances que le système de santé rencontre. Pour dire qu'en Guinée-Bissau la crise a déjà atteint toutes les sphères de la vie nationale.

Toute cette situation fait que la Guinée Bissau ait intégré le groupe des États qu'un groupe consultatif du Commonwealth a classé comme étant des États faibles. Il est important de se pencher sur les facteurs qui pourraient être à la base de la crise de plus en plus profonde dans laquelle ce pays ouest-africain est plongé.

3. Les principaux facteurs de la crise en Guinée Bissau.

Comme mentionné plus haut, les problèmes de la Guinée-Bissau gravitent autour d'un problème plus grand : la crise de l'affirmation d'un État post indépendance ou post colonial, comme nous l'appelons. Il est nécessaire de comprendre comment cette crise a pu se produire dans un pays qui a montré sa capacité à organiser à son intérieur une lutte de libération nationale contre un régime colonial particulièrement rétrogradant et que maintenant ne parvient pas à faire un saut pour l'édification de l'État et à garantir la paix et le bien-être à son peuple. Les raisons ne manquent sans doute pas d'être nombreuses donc complexes (historiques, sociales, culturelles, politiques etc.). Elles sont brièvement rappelées ci-dessous.

Dans les deux dernières décennies, plusieurs études (disciplinaires et pluridisciplinaires) ont été réalisées afin d'identifier les principaux facteurs de blocages du pays. À la demande du gouvernement, l'INEP (Institut National d'Études et de Recherches) a conduit deux études, en collaboration avec certaines agences de coopération au développement, sur les impacts socio-économiques du Programme d'ajustement structurel en Guinée-Bissau. Entre 1994 et 1996, l'INEP a coordonné la réalisation de peut-être la plus grande et plus participative étude sur les

facteurs de blocage et sur les perspectives de résolution à court et moyen termes. Il s'agit des études nationales prospectives à long terme (NLTPS) appuyée financièrement par l'initiative « Future Africaine ». A partir des résultats de ces études, les perspectives de développement du pays pour les prochains 25 ans ont été planifiées (Guinée-Bissau 2025). D'autres études ont été menées notamment deux rapports nationaux sur le développement humain ; un troisième est prévue en février 2005. Les conclusions de ces études convergent dans l'identification du facteur de blocage principal du pays : la mauvaise gouvernance dans toutes ses dimensions (politique, économique, etc.). Cette mauvaise gouvernance persistante a fini par atteindre de telles proportions que l'on peut même parler de crise de gouvernance voire de non gouvernance du pays, avec l'implantation progressive de la « loi de la jungle » où seul le plus fort peut avoir raison.

Il faut intégrer l'analyse de la situation bissau-guinéenne dans ce contexte, le poids politique de plus en plus grand que les forces armées ont gagné sur les autorités civiles (comme l'appelait Bertin, le grands poids du « bruit des bottes » pour le cas camerounais) l'installation de périodes de régimes du type « État personne » et la prolifération des figures politiques du type « politicien investisseur » à partir des fonds de la trésorerie de l'État, à travers des mécanismes de corruption généralisée. On pourrait s'accorder avec Jean-Pierre Magnant dans son analyse sur la situation tchadienne, où il arrive à la conclusion que, dans le cas du Tchad, il serait plus correct de parler de crise de gouvernance plutôt que tout simplement d'une condition de faiblesse de l'État. A notre avis cette condition de faiblesse a atteint un niveau si alarmant dans beaucoup de pays africains que nous pouvons parler d'une crise en relation à l'affirmation même de l'Etat. Le cas de la Guinée-Bissau en est à tel point un bon exemple que certains lancent l'hypothèse selon laquelle si les choses continuent à être ce qu'elles sont aujourd'hui l'avenir du pays pourrait être compromis ; ce qui, à coup sûr, n'est le souhait de personne d'entre nous. Pour éviter que cela se produise les gouvernants et les décideurs doivent revoir leur conduite face au problème de la gouvernance, une révision qui doit se faire maintenant sous peine de finir par compromettre l'avenir d'une nation entière.

4. Les facteurs pour une sortie de crise définitive en Guinée-Bissau

Parler de facteurs de sortie de crise en Guinée Bissau ou dans n'importe quel autre pays du monde contemporain, revient fondamentalement à parler des attitudes des citoyens, surtout des élites gouvernantes et politiques face à la construction de l'État lui-même. Tout comme les Guinéens sont les principaux architectes de leur propre crise aussi sont-ils le principal facteur de sortie de cette même crise. Pour cela, la Guinée-Bissau doit sortir de sa condition actuelle « d'État sauvage » et en finir avec le type de « gouvernance sauvage » installée ces dernières années. Tout d'abord, il est nécessaire d'établir cet ordre public que n'importe quel État avec un « E » majuscule a besoin d'établir sur son territoire. On ne peut pas continuer avec une gouvernance du type « État personne » où ce qui fonctionne sont les individus et non les institutions, et au même temps penser à une sortie de crise définitive. Dans un pays où il n'y a pas de justice, d'équité on ne peut pas s'attendre d'aucune façon à une paix durable. On doit comprendre que dans des situations pareilles les gouvernements se transforment eux-mêmes en problèmes de premier niveau. Le pays a besoin de sortir d'abord de la condition « d'État personne » pour celle « d'État institutionnel » pour ensuite pouvoir

penser aux autres facteurs complémentaires comme par exemple les solidarités sous-régionale, régionale (africaine) internationale etc. Il est connu que ces solidarités n'ont jamais manqué à la Guinée-Bissau depuis les temps de la lutte anti-coloniale. Les derniers événements dans le pays en sont une preuve ultérieure. A l'occasion des conflits de juin 1998/99, novembre 2000, septembre 2003 et octobre 2004, les pays de la sous-région et les organismes internationaux tels que les Nations unies n'ont ménagé aucun effort pour un retour à la normalité, ne serait-ce que de manière apparente, dans le pays.

On pourrait certainement parler de plusieurs autres facteurs de sortie de crise en Guinée-Bissau comme par exemple les questions de pauvreté et des militaires que le Secrétaire général des Nations unies a qualifié comme étant le principal obstacle à la paix et à la démocratie dans le pays. Cependant, tout cela est le résultat des manquements au niveau de la construction de l'État, manquements dus à la mauvaise gouvernance. En résolvant le problème de la gouvernance, on pourra aussi résoudre celui de la construction de l'État et par conséquent les autres difficultés que le pays rencontre. Pour dire aussi que la paix qui se désire dans notre sous-région (par exemple le récent accord de Paix en Casamance) n'est pas moins un facteur de sortie de crise définitive pour quelque de nos États de la zone.

Concernant les facteurs internes qui peuvent contribuer à la construction et à la consolidation de la paix dans le pays, on peut dire que depuis quelques mois, ils commencent à apparaître des signaux d'espoir. Il s'agit par exemple du processus de réconciliation commencé au sein des forces armées, avec la réintégration d'un nombre considérable de militaires y compris des officiers de l'armée qui avaient été exclus pour avoir participé au conflit militaire de juin 1998/99 au côté du Président Joao Bernardo Vieira. Autre signal positif est le fait que le nouveau gouvernement ait déclaré comme étant prioritaires la lutte contre la corruption et l'impunité, la lutte contre la pauvreté mais aussi la dynamique de réforme elle-même qui a commencé au sein des forces armées (ex : le processus de démobilisation, réinsertion et réintégration en cours), de l'administration publique en général (le début d'un nouveau recensement afin de procéder à un redéploiement des effectifs etc.).

Malgré les problèmes et les difficultés mentionnés plus haut, la Guinée-Bissau peut rectifier sa marche difficile vers le développement et le bien-être pour tous ses fils. Cependant, il est bon de se rappeler que cet objectif sera possible que si les Bissau-Guinéens eux-mêmes travaillent dans ce sens.

2. La Casamance et les perspectives de démarrage, par M. Nouha CISSE, Historien.

La Casamance est une province méridionale du Sénégal. Depuis bientôt un quart de siècle, elle est affectée par une crise profonde mettant aux prises le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, mouvement indépendantiste, au pouvoir central. Plusieurs accords de cessez-le feu signés entre les 2 protagonistes et dont le plus ancien date de 1991 doublés d'une lassitude et d'une aspiration profonde des populations à la paix permettent une accalmie en Casamance, foyer du conflit armé. Cette accalmie n'est perturbée qu'épisodiquement, tandis que des accords généraux du 30 décembre 2004 à Ziguinchor et du 1^{er} février à Foundiougne offrent un cadre de négociation dont la tenue tarde à se réaliser. C'est dans ce contexte que l'Agence Nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (A N R A C) est mise en place par Décret 2004-822 du 1^{er} juillet 2004. L'A N R A C est chargée de la mise en œuvre du Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance ('PRAESC) élaboré en 2004. Le DDR en est une composante fondamentale. Il prend en charge les éléments structurants pour la restauration de la paix.

LA REALISATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE D'ETAPE DE DDR

L'élaboration par la cellule de l'ANRAC du DDR de Casamance répond à plusieurs préoccupations.

Un souci d'anticipation : il se fonde sur la volonté déclarée des parties en conflit d'une résolution politique et pacifique du conflit. Celle-ci devant se faire autour d'une table de négociation. En attendant, le mouvement indépendantiste dispose d'un bras armé qui, selon les estimations, ne compterait pas moins de 2000 combattants actifs ou temporairement démobilisés. Ce bras armé s'est progressivement doté d'un armement important dont les mines qui ont un impact ravageur.

L'élaboration d'un manuel de procédure de DDR puisant sa source dans les expériences tirées des conflits éteints en Afrique notamment. Il s'agit d'identifier ce qui est transversal dans ces expériences et les adapter à la Casamance tout en ne perdant pas de vue les réalités de celles propres à ce conflit.

La stratégie de mise en œuvre qui doit reposer sur le faire faire avec les structures déjà existantes ou à créer.

CE QUI EST PREVU EN COMPLEMENT SOUS RESERVE DE CERTAINES CONDITIONS

- Des fiches techniques

Il s'agit **d'identifier et de répertorier** les besoins des combattants en particulier en matière de réintégration. La règle étant d'éviter de concevoir à la place des principaux concernés. Les offres

doivent être corollées à la demande. Cependant, il faudra une étude des opportunités de réintégration en terme de :

- possibilités en matière d'emploi ainsi que les conditions ;
- les possibilités de formation qui s'offrent et les types de formation ;
- la création d'emplois par l'identification des structures capables de le faire, et dans quelles conditions ?

LES CONTRAINTES A LEVER

La contrainte majeure est **la lenteur du processus de gestion de la crise** par la tenue des négociations. Si des pas importants ont été franchis par la signature des accords généraux, les négociations proprement dites tardent à se tenir du fait à la fois des problèmes internes du MFDC (divisions aux niveaux politique et militaire) que des escalades épisodiques dont la toute dernière (l'intervention de l'armée Bissau guinéenne contre les bases du mouvement indépendantiste sur son territoire) repoussent les échéances de tenue des négociations.

Les parties en conflit doivent lever cette hypothèque afin d'envisager le parachèvement du DDR.

En effet, parachever le DDR casamançais, c'est **impliquer l'Etat et le MFDC** dans le partage de son contenu pour sa réussite.

La prise en compte globale et intégrale du DDR. En attendant, la collectivité des bailleurs par la Banque mondiale ne prend en compte que la démobilisation et le désarmement. Pour la réintégration, seul l'aspect formation est pris en charge. Or, la formation est une dimension aussi essentielle que les deux autres. La paix durable, voire définitive en dépend. Même si par ailleurs la problématique de « la prime à la rébellion » est encore persistante.

Dans sa stratégie de mise en œuvre du DDR, l'ANRAC a opté pour **l'érection d'antennes départementales.** Par delà l'aspect institutionnel, elles contribueront à ratisser large et à prévenir toute discrimination qui serait grosse de danger au vue des frustrations qui pourraient en découler.

Le programme de DDR en Casamance est encore à l'état de projet. Les engagements politiques sont proclamés mais l'absence d'accords définitifs et inclusifs retarde sa mise en œuvre.

TROISIEME SESSION

Harmonisation et approche régionale

L'UNOWA (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest) et l'approche régionale du DDR, par I.C ZABADI, WANSSED/National War College, Abuja, Nigéria.

INTRODUCTION

1. Des développements tant positifs que négatifs conduisent l'Afrique de l'Ouest à relever les défis auxquels elle est confrontée en adoptant des schémas régionaux communs. Ceci est probablement dû à plusieurs raisons, mais deux viennent tout de suite à l'esprit.

2. La première raison c'est que plusieurs problèmes de développement et de sécurité auxquels sont confrontés les pays d'Afrique de l'Ouest se sont étendus facilement dans toute la région. Le conflit qui a débuté au Libéria en 1989 et dont les contrecoups ont été ressentis plus tard en Sierra Léone et en Guinée en est une parfaite illustration. De plus en plus, il a fallu appréhender les problèmes de sécurité et de développement d'Afrique de l'Ouest de manière régionale pour pouvoir y remédier avec succès ("théorie" de la pulvérisation d'insecticide anti-blattes). La seconde raison qui milite en faveur d'approches régionales c'est que les états de la région perçoivent de plus en plus leur incapacité à traiter ces problèmes de manière unilatérale et ont donc besoin des efforts collectifs des autres pays. Cela s'applique à un sujet comme le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion. Pour ces questions, comme pour les blattes, il faut pulvériser l'insecticide au-delà du point d'impact immédiat, faute de quoi, les insectes se délocalisent simplement vers les zones non pulvérisées.

3. Dans cette contribution, nous expliquerons ce que le DDR est ou devrait être à la lumière des expériences de différentes parties du globe. Nous détaillerons ensuite l'ampleur du défi DDR en Afrique de l'Ouest, en particulier en ce qui concerne la prolifération des **armes légères et de petit calibre** (SALW).

4. Ensuite, nous ferons une rétrospective de l'approche adoptée pour les programmes DDR dans la région. Puis, nous soulignerons ce que devrait être l'approche régionale et nous l'illustrerons avec le programme de la Région des Grands Lacs. Nous terminerons en abordant les questions de leadership, de structures et de coordination du programme, englobant non seulement les pays en conflit, mais aussi les pays "normaux", c'est à dire relativement en paix.

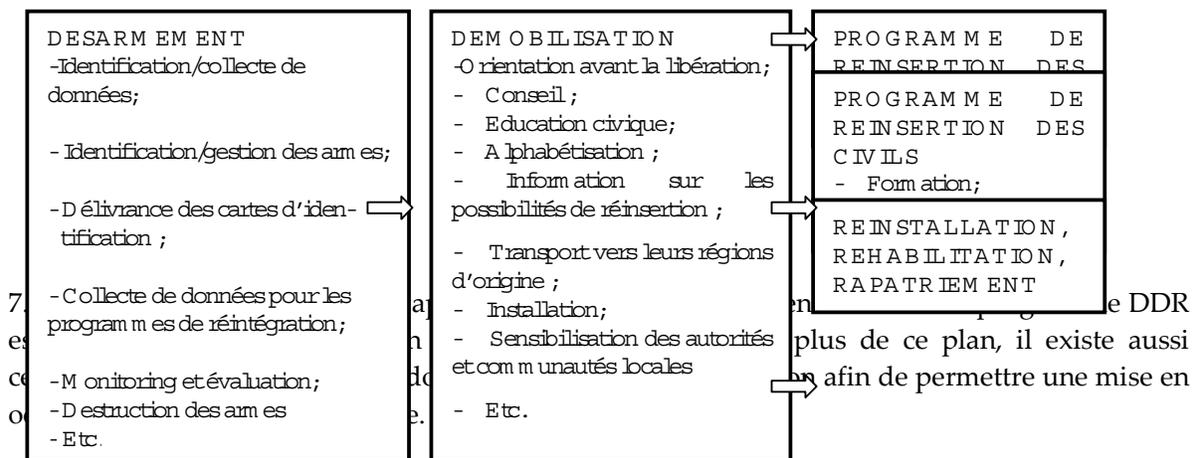
DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET REINSERTION

5. Le terme Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) fait partie du vocabulaire post-conflit depuis de nombreuses années ; pourtant, son contenu exact est encore confus. Le plus souvent, il a été utilisé en référence au processus qui suit un accord de cessez-le-feu, incluant un mécanisme destiné à retirer les armes et à réduire le nombre de combattants en les **désarmant**, en les **démobilisant** et en les plaçant dans un contexte plus productif, ce qu'on appelle généralement la **réinsertion**. Cette réinsertion peut se faire dans un des services de la sécurité nationale ou dans la vie civile normale. Les éléments essentiels d'un programme DDR sont donc le désarmement pour réduire la disponibilité des armes, la démobilisation comprenant la réorientation post-conflit des ex-combattants, leur acheminement à un endroit de leur choix, afin de démanteler les structures de combat, ainsi que la réinsertion économique et sociale des

ex-combattants dans la société, soutenue par des paiements en espèces ou en nature étalés sur une certaine période de temps pour faciliter leur réhabilitation.

6. Un programme DDR est classiquement un des éléments de l'accord de cessez-le-feu ou de l'accord de consolidation de la paix. Les négociations visant à parvenir à un cessez-le-feu ou à un accord de paix servent de cadre au DDR. La Figure 1 ci-dessous montre un modèle générique de programme DDR. Toutefois, si ce modèle peut servir de point de départ pour la compréhension du processus, il faut toujours garder à l'esprit que chaque programme de DDR doit être personnalisé en fonction des circonstances qui prévalent dans la situation post-conflit pour laquelle il est élaboré. En d'autres termes, il n'y a pas de règles figées ou de cadres pré-établis pour le DDR et les programmes doivent être guidés par les réalités nationales ou même régionales.

Figure 1: Modèle d'un processus DDR générique



- (b) La Coordination politique et le Contrôle
- (c) La fourniture et la gestion des ressources, ainsi que
- (d) L'Administration.¹

Ces principes peuvent être brièvement élaborés comme suit :

- a. **La sécurité** : Un programme DDR doit être mis en oeuvre dans un environnement sûr, pour avoir des chances de réussir. Si les belligérants manquent de confiance dans le processus ou ont tendance à l'interrompre, il est peu probable que les combattants se dévoilent pour désarmer volontairement. La sécurité doit être assurée par une tierce partie, si possible par une force de maintien de la paix de l'ONU, une organisation sous-régionale, une organisation régionale telle que l'union Africaine, la CEDEAO, l'OSCE ou l'OTAN, ou par "une coalition de bonne volonté". Généralement c'est la situation sécuritaire qui donne le top départ au programme DDR.

- b. **Coordination politique et Contrôle** : Au niveau national, le contrôle politique implique que le gouvernement détienne vraiment le pouvoir à travers un Comité National qui rend compte aux leaders politiques. Cela implique aussi un contrôle pratique à travers l'identification et l'enregistrement des ex-combattants ou des membres des groupes armés, la connaissance du nombre de personnes concernées par le processus, et peut être ce qui est plus important, tant au niveau national que régional, la coordination effective des partenaires de la mise en oeuvre, et une stratégie de communication claire qui permette à toutes les parties de recevoir les informations. Le niveau de contrôle politique et de coordination déterminent la réponse qui peut être obtenue par la communauté internationale et les bailleurs de fonds ; un processus coordonné avec efficacité inspire confiance aux bailleurs de fonds et réduit les occasions de perturbation qui pourraient être causées par les parties au conflit moins désireuses de coopérer.
- c. **Mobilisation et Gestion des Ressources**: Le succès d'un programme DDR dépend aussi largement de la disponibilité des ressources humaines, financières et matérielles. Les ressources doivent être mobilisées au début du programme et rester disponibles tout au long de sa mise en oeuvre, afin que le délai entre la signature de l'accord de paix et le début de la démobilisation soit réduit au minimum. Les programmes DDR ont montré que rien n'est plus désastreux que de rassembler des ex-combattants ou des membres de groupes armés et de ne pas pouvoir leur fournir nourriture et logement. La mobilisation et la distribution de soutiens financiers en temps et en heure, ainsi que la capacité de faire le meilleur usage des ressources disponibles sont donc des points à prendre en considération lors de l'élaboration d'un programme DDR. De plus, quelles que soient les ressources mobilisées, elles doivent être gérées avec transparence et rigueur, en évitant les nombreuses occasions de corruption.
- d. **Administration**: C'est le quatrième pilier important de tout programme DDR. En fait, l'efficacité de l'administration est un facteur déterminant du succès de tout programme DDR, voire même de tout le programme. Les retards dans les paiements des primes ou la diffusion d'informations contradictoires, par exemple, ont quelquefois poussé les ex-combattants ou les membres des groupes armés à l'émeute, mettant ainsi en péril tout le programme.

C'est pourquoi, la planification de tout programme DDR, que ce soit au niveau national ou régional, doit accorder aux quatre éléments ci-dessus une attention particulière.

L'IMPORTANCE DU DEFI DU DDR EN AFRIQUE DE L'OUEST

8. L'Afrique de l'Ouest abrite de très nombreux groupes armés, y compris des milices ethniques, des groupes de défense communautaires, des groupes politiques et des prétendus mercenaires étrangers. Ces groupes armés sont plus nombreux qu'on ne le pensait auparavant.

9. Une étude dirigée par le groupe basé à Genève, intitulée Small Arms Survey, avait recensé en 2004 au moins 35 groupes armés en Afrique de l'Ouest.² La répartition de ces groupes par pays se trouve dans le Tableau 3. Les 38 groupes armés identifiés par l'étude ne sont que la face immergée de l'iceberg, puisque les auteurs de l'étude eux-mêmes reconnaissent que l'étude n'a pas pris en compte plusieurs autres groupes, en partie à cause de leurs propres contraintes logistiques, mais aussi parce certains de ces autres groupes ne sont pas identifiés par un nom, ou ne mènent pas des opérations régulièrement. Toutefois, cela ne dénie pas à ces groupes leur

caractère mortifère et donc le fait qu'ils constituent une menace pour la sécurité de la région. Les démobiliser est donc un impératif incontournable dans la recherche de la paix et de la sécurité au niveau régional.

Tableau 1: Groupes armés non gouvernementaux en Afrique de l'Ouest

S/No	Pays	Nombre de Groupes armés non gouvernementaux identifiés
1.	Bénin	Aucun
2.	Burkina Faso	Aucun
3.	Cap Vert	Aucun
4.	Côte d'Ivoire	9
5.	Gambie	1
6.	Ghana	Aucun
7.	Guinée	2
8.	Guinée Bissau	1
9.	Liberia	3
10.	Mali	Aucun
11.	Niger	5
12.	Nigeria	12
13.	Sénégal	1
14.	Sierra Leone	4
15.	Togo	Aucun

Source: Nicholas Florquin et Eric Berman (eds),

Armed and Aimless: Armed Groups, Guns, and Human Security in the ECOWAS Region, A Small Arms Survey Publication, Mai 2005.

10. Cependant, la démobilisation de ces groupes, n'aura aucun effet si elle n'est pas accompagnée de leur désarmement et de la réduction nette de la disponibilité des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest. On estime que plus de 8 millions d'armes légères et de petit calibre circulent et sont utilisées illégalement dans la sous-région. La disponibilité de ces armes a été un facteur majeur facilitant les activités des rebelles dans les conflits auxquels ont assisté plusieurs pays depuis le début des années 1990. La facilité avec laquelle se déroule le trafic de ces armes d'un pays en guerre vers les pays qui sont dans une paix relative et les divers usages fait des armes tant dans les conflits que dans la violence criminelle dans la région exige désormais une approche régionale du contrôle des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest.

STRATEGIES de DDR EXISTANT EN AFRIQUE DE L'OUEST

11. Les programmes DDR en Afrique de l'Ouest n'ont été mis en oeuvre qu'après les conflits des pays de la région. Le Tableau 2 montre les pays où ces programmes ont été menés entre 1992 et 2005.

12. L'expérience DDR de la sous-région, a toutefois consisté à mener des programmes à l'échelle nationale. Toutefois, la réalité du phénomène de la prolifération des armes et le mouvement des groupes combattants et des autres éléments armés ne sont pas définis par les frontières nationales. Ainsi, toute tentative réaliste de relever les défis du DDR en Afrique de l'Ouest, d'une manière générale, doit être basée sur une approche régionale.

Tableau 3: Les processus DDR en Afrique de l'Ouest (1992-2005)

S/N	Pays	Date	Contexte de mise en oeuvre du programme
1.	Mali	1995	Effort National de résolution des conflits
2.	Libéria	1996-1997	Mission des observateurs de l'ONU (UNOMIL)
3.	Sierra Leone	1996-2004	a. Groupe des Observateurs Militaires de la CEDEAO b. Mission d'observateurs de l'ONU en Sierra Leone (UNOMSIL) c. Mission de l'ONU en Sierra Leone (UNAMSIL)
4.	Guinée Bissau	2000	Programme National de résolution des conflits
5.	Libéria	2003 -	Mission de l'ONU au Libéria (UNAMIL)
6.	Côte d'Ivoire	2004 -	Mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI)

Source: Adapté de Stockholm Initiative on Disarmament, Demobilisation and Reintegration: Final Report (Sweden: Ministry of Foreign Affairs, 2006).

PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA "NOUVELLE" APPROCHE REGIONALE

13. L'approche régionale pour laquelle nous plaignons n'est pas exactement une nouveauté. Il y a eu des précédents dans d'autres parties du monde qui ont été confrontées à de complexes problèmes de sécurité similaires. Le Programme Multinational de Démobilisation et de Réinsertion (MDRP) de la région des Grands Lacs en Afrique en est un exemple notable.³ Le MDRP est un effort multi-agence destiné à soutenir la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants de la région des Grands Lacs. Il s'agit du plus vaste programme de ce type au monde, et le MDRP cible actuellement environ 450.000 ex-combattants répartis dans sept pays : Angola, Burundi, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda et Ouganda. Géré par la Banque Mondiale, le MDRP est financé par 11 bailleurs de fonds et 30 organisations partenaires, dont les agences des Nations Unies, y participent. Environ \$400 millions d'investissements et de financements de la Banque ont été apportés à cet effort.

14. Le MDRP apporte un soutien global à la démobilisation et à la réinsertion, établit des normes d'approche dans toute la région, coordonne les initiatives des partenaires et apporte un soutien financier et technique. Il soutient les programmes nationaux, les projets spéciaux (comme le travail avec des groupes cibles spécifiques tels que les femmes et les enfants) et les activités

régionales. A ce jour, 41% des groupes cibles ont été démobilisés, 42% ont reçu une assistance à la réinsertion et environ 17% un soutien à la réinsertion.

15. L'approche régionale du défi DDR a différents avantages, comme le montrent les programmes tels que le MDRP. Ces avantages comprennent :

- a. Relative standardisation des primes et avantages offerts par les programmes.
- b. Communication et sensibilisation transfrontalières.
- c. Renforcement de la confiance et des capacités au niveau des gouvernements.
- d. Partage des expériences et de l'expertise technique.
- e. Economies d'échelle et traitement de certains problèmes régionaux comme celui des ex-combattants non-nationaux.

On peut s'attendre à ce que les mêmes avantages et si possible d'autres encore puissent être obtenus par la conception et la mise en oeuvre d'un programme DDR à l'échelle régionale pour l'Afrique de l'Ouest.

CADRE POUR UN PROGRAMME DDR RÉGIONAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

16. Le plaidoyer en faveur de la nouvelle approche régionale du DDR en Afrique de l'Ouest soulève naturellement plusieurs questions. Par exemple : Qui doit être chargé de coordonner ce type de programme tant au niveau régional qu'au niveau national ? Quelle tâche doit être assignée aux différents acteurs ? Comment les rendre capable de mener à bien ces tâches ou les aider à le faire ? Telles sont les questions auxquelles le Groupe de Travail sur le Programme DDR et la Gestion Post Conflit en Afrique de l'Ouest devra trouver les réponses. Cependant, cette présentation propose quelques réflexions préliminaires.

17. Premièrement, en ce qui concerne la structure et la coordination, le programme pourrait reprendre le modèle du MDRP. Ou encore, il pourrait être coordonné par le Bureau de Consolidation de la Paix d'Afrique de l'Ouest. Bien que le Bureau existe déjà, il a son siège en Guinée Bissau, il faudrait lui accorder le statut d'une Mission de l'ONU et il faudrait qu'il collabore très étroitement non seulement avec la Commission de Consolidation de la Paix, mais aussi avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

18. Deuxièmement, au niveau national, il devrait y avoir une disposition légale pour les Commissions Nationales sur le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (NCDDR). Actuellement, ce type de commission a été mis en place dans le cadre des efforts de Consolidation de la Paix dans les pays post-conflits tels que le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Cependant, des Commissions similaires ont besoin d'être créées dans tous les pays de la sous-région. Ce faisant, il sera également nécessaire de clarifier la relation entre les Commissions DDR et les Commissions Nationales sur le contrôle des Armes légères et de petit calibre (NATCOMS) qui ont été mises sur pied et fonctionnent déjà, régies par les règlements soutenant le Moratoire de la CEDEAO sur l'Importation, l'Exportation et la Fabrication des Armes légères et de petit calibre. Les Commissions DDR au niveau national qui sont proposées peuvent être financées conjointement par les gouvernements nationaux, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les partenaires au développement de l'Union Européenne (UE) et les autres pays du G8 non Européens.

CONCLUSION

19. En conclusion, il faut souligner que même les programmes DDR les plus ambitieux et les mieux intentionnés ne marcheront que si et seulement si la qualité de gouvernance et les niveaux de sécurité humaine dans la région s'améliorent. Tant que les personnes se sentiront démunies, opprimées et dans l'insécurité, les persuader de coopérer à un Programme DDR ne donnera aucun résultat. C'est pourquoi, les gouvernements, ainsi que les groupes sociaux militaires et civils dans la sous-région, doivent collaborer pour garantir une atmosphère de justice, d'équité et de développement dans laquelle la plupart des groupes et des individus se sentiront suffisamment en sécurité pour répudier le désir des armes et la culture de la violence.

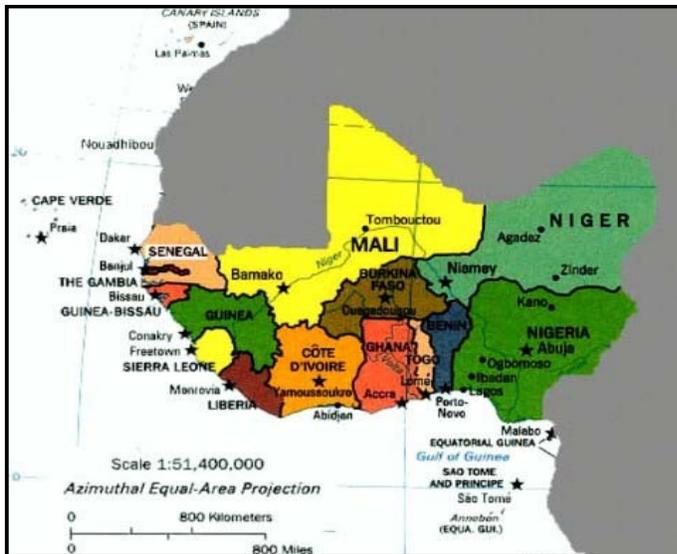
QUATRIEME SESSION

Defis et Synergies dans l'approche regionale

Diffusion régionale des conflits et compétence régionale de la CEDEAO en matière de sécurité, par le Colonel Adama MBAYE, Chargé de Programme principal défense et maintien de la paix, CEDEAO

Diffusion régionale des conflits et compétence régionale de la CEDEAO en matière de sécurité, par le Colonel Adama MBAYE, Chargé de Programme principal défense et maintien de la paix, CEDEAO

COMMUNAUTE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)



ENSEIGNEMENTS TIRES DES OPERATIONS DE DDR EN AFRIQUE

But: Restitution étude faite sur les DDR dans la région.

PLAN

- Problématique de la Planification et de la Coordination
- Désarmement et Démobilisation
- La Réintégration
- Travail avec les groupes Spéciaux
- Coordination avec les différents acteurs
- Recommandations

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DDR DANS LES OMP

Le Désarmement, la Démobilisation et la réintégration ne sont pas des concepts nouveaux

DDR UNE NECESSITE POUR LA PAIX

- Nécessité d'appui pour construire la paix
- Certains Acquis pourraient encore constituer des défis
- Nécessite de réintégration des combattants dans la société
- Les DDR ont des répercussions sur les pays voisins

ENSEIGNEMENTS TIRES DES PRATIQUES COURANTES

- *La planification intégrée et l'exécution des programmes est essentielle*
- *Travailler ensemble pour définir des plans et identifier des stratégies*
- *Eléments constitutifs DDR conceptuellement liés*
- *Le processus DDR n'est pas succession linéaire et chronologique d'évènements*
- *DDR moyen de se faire de l'argent*
- *Besoin approche sous régionale du DDR*
- *Objectifs DDR doivent être clairs*

EVOLUTION DU MAINTIEN DE LA PAIX ET DU DDR EN AFRIQUE

- *17 Opérations de soutien à la paix*
- *Accords de paix précédent DDR*
- *Documents négociés*
- *Processus règlementé*
- *Suivi des rapports du SG*

PHASES DU DDR

- *Collection, contrôle et stockage*
- *Qui désarmer constitue une préoccupation*

- *Démobilisation est la libération officielle*
- *La Démobilisation est une partie du processus et non la fin*
- *La réintégration est l'étape la plus difficile*
- *Les situations sont différentes*

ENSEIGNEMENTS TIRES

- *ONU apprend de ses expériences du passé*
- *Paternité des programmes mieux définie et renforcée*
- *Une plus grande compréhension de la structuration des programmes*
- *Le manque de clarté dans la planification et l'exécution constitue un problème*

PLANIFICATION ET COORDINATION

- *Les réalités du terrain constituent un défi*
- *DDR une composante du maintien de la paix*
- *Négligence de l'étendue du territoire*
- *Crédibilité de la force constitue un élément important*
- *D'autres acteurs pourraient participer à destruction des armes*
- *La protection des civils constitue une partie intégrante de la mission*
- *Le DDR comporte plusieurs acteurs*

ENSEIGNEMENTS DE LA PROJECTION DES FORCES

- *Besoin de communication et coordination entre parties prenantes*
- *Manque de données précises sur nombre de combattants est constant*
- *Inclure la question des milices dans le mandat*
- *Etendue du territoire du conflit et nature du conflit ont un impact sur la définition de la force*
- *Evaluer les projets dans lesquels sont impliqués les contingents*

COMMUNICATION, MEDIA ET INFORMATION PUBLIQUE

- *Chaque partie cherche à influencer par les médias*
- *Nécessité d'une approche intégrée prenant en compte les médias*
- *Médias utilisable pour canaliser information et renforcer opinion publique*

ENSEIGNEMENTS MEDIAS, COMMUNICATION ET INFORMATION PUBLIQUE

- *Evaluation des médias permettrait meilleures indications sur exécution des programmes*
- *Importance relative des NU à ne pas sous estimer*

DESARMEMENT ET DEMOBILISATION (1)

- *Les objectifs devraient être:*
- *Eradiquer les moyens de la violence*
- *Réduire les tensions et démilitariser la politique*
- *Restaurer le monopole du pouvoir de l'Etat*
- *Le processus du désarmement doit être défini*
- *Ensemble du processus spécifié dans Accord de Paix*
- *Savoir si désarmement volontaire ou coercitif*
- *Décision sur processus enregistrement, compte rendu cantonnement et désarmement*
- *Durée et lieu désarmement doivent être traités*
- *Communication des indemnités séparée de l'étape désarmement*
- *Sécurité immédiate et besoins physiologique des combattants réglés*
- *Changement des mentalités des combattants*

ENSEIGNEMENTS TIRES DU DESARMEMENT ET DE LA DEMOBILISATION

- *DDR devient un moyen de se faire de l'argent*
- *Préparation adéquate à la réintégration cruciale*
- *Désarmement d'une plus large frange de la société souhaitable*
- *Nécessité de formation des acteurs avant déploiement*

LA REINTEGRATION, DEFINITION D'UNE NOUVELLE APPROCHE (1)

- *Les responsables de la violence doivent sortir de l'équation*
- *Le désarmement préviendra la circulation des armes dans le cours terme*
- *Besoin de combiner la démilitarisation avec une plus large stratégie de reprise en compte des victimes*
- *Contrôle politique DDR sous responsabilité civile*
- *La réintégration ne doit pas être comprise comme un processus individuel*
- *Important que commissions nationales décident des processus nécessaires*
- *Coopération entre DDR et initiatives de développement est importante*
- *Chefs et combattants doivent passer sous des procédures de réintégration différentes*
- *La réintégration des combattants dans l'armée lorsqu'il s'agit de petit groupe*

ENSEIGNEMENTS DE LA REINTEGRATION

- *DDR doit inclure droit l'homme et sécurité dans la société*
- *Plus d'effort à consacrer à la recherche des mesures de soulagement durables*

TRAVAILLANT AVEC LES GROUPES SPECIAUX

- *Il faut savoir définir le combattant*
- *Comment les identifier convenablement*
- *Priorité aux enfants -15 ans, femmes, vieillards, prisonniers*
- *Le processus exige une planification spécifique pour chaque groupe spécial*
- *Les chefs et les combattants orientés vers phase désarmement et démobilisation plus sérieuses*

ENSEIGNEMENTS TIRES EN TRAVAILLANT AVEC LES GROUPES SPECIAUX

- *Les groupes vulnérables doivent être reconnus, repérés et inclus dans les programmes*
- *Les enfants de moins de 15 ans retirés des forces armées*
- *Satisfaire les besoins des groupes spéciaux*
- *Besoin de coordination entre acteurs*

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COORDINATION ET DES ACTEURS MULTIPLES

- *Utilisation et meilleure identification de plusieurs sources d'information*
- *Implication des équipes locales des NU et provenant des Etats voisins*
- *Intégrer les stratégies de DDR dans celles des pays*
- *Ouvrer pour une meilleure planification*

RECOMMANDATIONS

- *Le but du DDR doit être clarifié*
- *Un effort doit être fait dans la préparation et la planification*
- *Effort sur la Réintégration et le rétablissement national*
- *Il existe un besoin en renseignement et en formation des acteurs*

CONCLUSION
